

OIBT – Rapport annuel 2016



OIBT – Rapport annuel 2016



K. Ra



D. Requena



P. Masupa/OIBT



Rapport annuel 2016

Citation à privilégier: OIBT 2017. *Rapport annuel 2016*. Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama, Japon.

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent la majeure partie des forêts tropicales dans le monde et du commerce international des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces orientations aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, et elle finance une gamme de projets et autres actions qui visent à développer des entreprises d'échelle villageoise ou industrielle. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus d'un millier de projets, d'avant-projets et d'activités pour une valeur dépassant 400 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux bailleurs de fonds étant les Gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique.

© OIBT 2017

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-039-2

Photos de couverture: Image en fond—Des bassins en forêt naturelle au Guatemala. Photo: N. Urbina/INAB

Médaille de gauche—Des agents de projet examinent les enseignements tirés dans un village de production de graines de teck au Myanmar.

Photo: R. Glauner Médaille central—Un membre du personnel du projet utilise un appareil NIRS pour identifier des échantillons de

bois d'acajou au Brésil. Photo: Programme OIBT-CITES Médaille de droite—Une équipe du village de Londji se rend dans une aire de restauration de mangrove pour y planter des propagules de palétuviers. Photo: Cameroon Ecology

Photos au dos: Médaille de gauche—Au Honduras, cette maison agira comme un puits de carbone pendant des décennies grâce au bois

utilisé pour la construire. Photo: G. Dieterle Médaille central—Au Mexique, des habitantes de la région tressent des paniers dans le cadre

d'une entreprise forestière communautaire. Photo: G. Sánchez Vigil Médaille de droite—Ces bois tropicaux serviront à fabriquer des

parquets au Brésil. Photo: CNF

Sommaire

Sigles et abréviations	4
Message du Directeur exécutif	5
Historique des réalisations clés de l'OIBT	6
1 52^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités	9
2 Résultats concrets des projets achevés en 2016	13
Promotion de la gestion durable des forêts africaines.....	13
Mise au point d'un dispositif de géotypage et de traçabilité du bois en Afrique	16
Promotion du commerce intra-africain	17
Un nouveau système de statistiques forestières au Bénin.....	17
Amélioration de la gestion et des moyens d'existence: la forêt communautaire de Si-Kop au Cameroun.....	18
Amenagement des plantes médicinales au Ghana jugulé.....	18
Mise en service d'un système d'information géographique associé à la GDF au Togo	19
Renforcement de la coopération internationale dans le Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude.....	19
Une chaîne de contrôle en Papouasie-Nouvelle-Guinée.....	20
Renforcement de la gouvernance des forêts en améliorant les moyens d'existence au Cambodge.....	21
Réhabilitation des terres dégradées en Amazonie brésilienne.....	21
Des parquets durables au Brésil	22
Création de plantations forestières communautaires en Colombie.....	22
Dynamisation de la transformation du bois au Guyana.....	22
Développement participatif de critères et indicateurs dans le sud-est du Mexique.....	23
Adoption de la gestion intégrée du feu par des collectivités au Panama.....	24
Végétalisation de terres arides côtières au Pérou.....	24
Appui à la création de valeur ajoutée chez des petites entreprises au Pérou.....	25
3 Résultats concrets des Programmes thématiques de l'OIBT en 2016	27
Application des lois forestières, gouvernance et commerce	27
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales	30
Transparence du commerce et des marchés.....	31
4 Économie, statistiques et marchés	33
Revue et évaluation de la situation mondiale des bois	33
Rapport sur le marché des bois tropicaux	33
Amélioration des statistiques sur les produits forestiers dans la région des Caraïbes.....	33
Suivi de la certification des forêts et du bois.....	34
Lignes directrices destinées aux agents des douanes en vue d'aider à assurer la légalité du commerce du bois.....	35
Coopération entre l'OIBT et la CITES.....	35
Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché.....	37
5 Industrie forestière	41
Mécanismes de crédit destinés aux petites et moyennes entreprises forestières en Indonésie	41
6 Reboisement et gestion forestière	43
Actualisation des critères et indicateurs de l'OIBT.....	43
Nouvelles Lignes directrices sur l'évaluation des risques environnementaux et sociaux ainsi que de leurs incidences dans les projets de l'OIBT.....	43
Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales.....	44
7 Bourses	47
8 Coopération internationale	51
9 Sensibilisation	57
10 Situation financière	63
11 États membres et votes	68

Sigles et abréviations

AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
ALE	accord de libre-échange
APEC	Coopération économique AsiePacifique
BPF-B	Fonds pour le Partenariat de Bali, compte subsidiaire B
CANAINMA	Chambre nationale de la filière mexicaine du bois
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CFME	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la gestion et aux entreprises des forêts de collectivités
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CdC	chaîne de contrôle
CdP	Conférence des Parties
COFO	Comité des forêts de la FAO
C&I	critères et indicateurs
DFP	domaine forestier permanent
ETPFC	Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude
ETTF	Fédération européenne du commerce du bois
É.-U.	États-Unis d'Amérique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FdR	(Compte des) fonds de roulement
FSC	<i>Forest Stewardship Council</i> (Conseil de bonne gestion forestière)
GDF	gestion durable des forêts
IDE	(Programme thématique de l'OIBT relatif au) développement et à l'efficacité de l'industrie
IISD	<i>International Institute for Sustainable Development</i> (Institut international du développement durable)
IUFRO	Union internationale des instituts de recherche forestière

IWPA	Association internationale des produits bois
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KFS	Service forestier coréen
MoU	protocole d'accord
ODD	Objectifs de développement durable
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PME	petites et moyennes entreprises forestières
RDC	République démocratique du Congo
RDP lao	République démocratique populaire lao
REDD+	réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, y compris le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier
REDDDES	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et à la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales
SIG	système d'information géographique
SIM	(mécanisme de) surveillance indépendante du marché
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
TAG	Groupe consultatif de l'OIBT sur le commerce
TFLET	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) l'application des lois forestières tropicales, à la gouvernance et au commerce
TMT	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la transparence du commerce et des marchés
TFU	Actualités des Forêts Tropicales (AFT)
UE	Union européenne
YOKE	Association de Yokohama pour la communication et les échanges internationaux
\$EU	dollar(s) des États-Unis d'Amérique

Message du Directeur exécutif

L'année 2016 a constitué une date importante dans l'histoire de l'OIBT. Elle a en effet été marquée par les efforts déployés pour surmonter les conséquences de ses difficultés financières, qui ont amené le Conseil international des bois tropicaux à adopter une série de décisions visant à renforcer la gouvernance et la transparence de l'Organisation.

En tant que nouveau Directeur exécutif, je m'engage à appliquer pleinement les décisions du Conseil, en me consacrant au rétablissement complet de l'Organisation et en veillant à ce que la longue expérience qu'a l'OIBT de mener des travaux fructueux se poursuive et soit confortée, ce en tenant compte de l'évolution des développements qui apparaissent au sein du régime international des forêts. J'aimerais insister sur l'engagement de l'OIBT à renforcer sa gouvernance et sa transparence ainsi qu'en témoigne l'adoption en 2017 des Normes comptables internationales pour le secteur public et de contrôles internes renforcés, qui est intervenue en application de décisions cruciales prises par le Conseil en réponse aux pertes financières.

Malgré ces défis, les projets et activités de l'OIBT ont été performants durant cette année 2016 en réussissant à promouvoir la conservation ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce des ressources des forêts tropicales dans une optique durable. Ce Rapport annuel présente des exemples concrets d'améliorations en matière de foresterie durable, qui couvrent notamment le développement de l'identification et de la traçabilité des bois en Afrique, la gestion d'une aire de conservation transfrontalière de la biodiversité et l'amélioration des moyens d'existence qui en découlent en Asie du Sud Est, la valorisation de la transformation et des industries du bois en Amérique latine ou encore l'actualisation des lignes directrices pour la gestion durable des forêts.

Cependant, il importe que l'OIBT adopte pour ses travaux et son portefeuille de projets et activités une démarche qui soit plus programmatique. Elle doit aussi démultiplier son travail de sensibilisation afin de prouver que des forêts productives et des produits bois qui sont récoltés suivant des modes durables constituent des moyens viables d'obtenir des retombées au niveau climatique et de susciter la croissance verte, compte tenu notamment des cadres d'orientation globaux en vigueur au plan international, tels que les Objectifs de développement durable (ODD), le Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030, la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris, ou encore les Objectifs d'Aichi en matière de biodiversité.



Photo: K. Sato/OIBT

La coopération internationale a également occupé une place de choix dans les travaux de l'OIBT en 2016. En effet, l'Organisation a contribué de manière significative à des processus de niveau international, et notamment la Semaine de la foresterie Asie-Pacifique et la Semaine mondiale des forêts; la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC); la CCNUCC; l'Initiative institutionnelle sur l'élaboration d'indicateurs forestiers mondiaux en appui à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan stratégique de l'arrangement international sur les forêts; la Convention sur la diversité biologique; la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction; et a par ailleurs collaboré avec l'Organisation mondiale des douanes et l'Organisation mondiale du travail. On a procédé au renforcement officiel de la coopération internationale de l'OIBT avec d'autres partenaires mondiaux tels que *BirdLife International*, TRAFFIC et le Service coréen des forêts. Cette coopération a également pris d'autres formes avec des partenaires tels que l'Union internationale des instituts de recherche forestière, le Centre international du bambou et du rotin, le Réseau international du bambou et du rotin ainsi que plusieurs autres institutions au Japon, le pays hôte de l'OIBT.

Enfin, j'ai été ravi de constater que l'expansion de l'Organisation s'est poursuivie en 2016, comme l'illustre l'adhésion de Madagascar à l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006, suite à laquelle l'OIBT compte désormais soixante-treize membres, un chiffre jamais atteint auparavant. Tout au long de 2017 et au-delà, ma priorité immédiate et ma préoccupation absolue seront d'instaurer un climat de confiance en collaboration étroite avec l'ensemble des membres de l'OIBT et de faire en sorte que l'Organisation soit un pont entre producteurs et consommateurs.

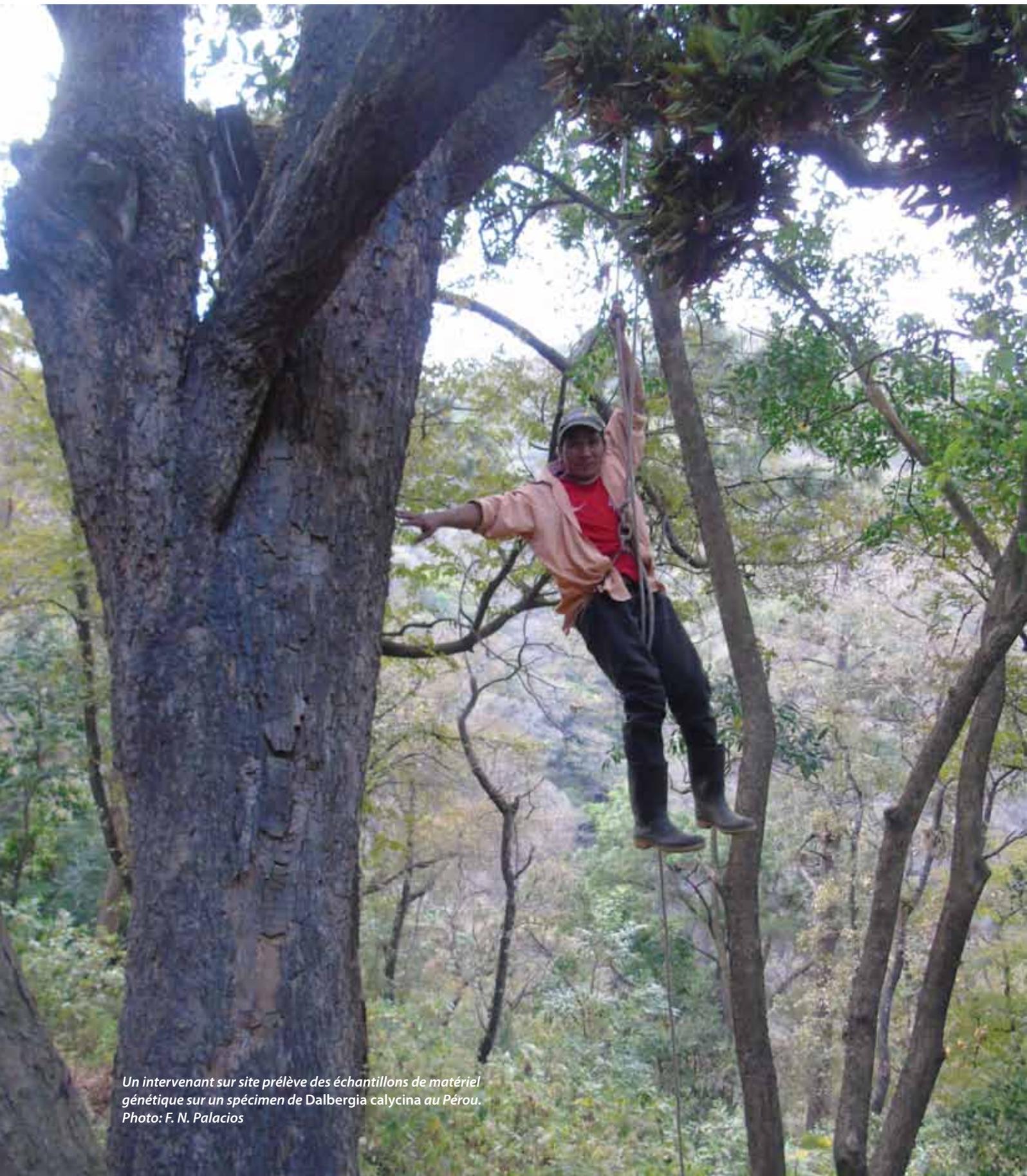
Gerhard Dieterle
Directeur exécutif
Juillet 2017

Historique des réalisations clés de l'OIBT

L'OIBT a pour mission de faciliter les discussions, la concertation et la coopération internationale concernant des questions liées à la promotion ainsi qu'à la conservation des ressources forestières tropicales de même qu'à leur gestion, leur utilisation et leur commerce, ce dans une optique durable.

Année	Intitulé
1983	<ul style="list-style-type: none"> Le premier Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) est négocié et adopté
1985	<ul style="list-style-type: none"> L'AIBT de 1983 entre en vigueur
1986	<ul style="list-style-type: none"> Le siège de l'OIBT est établi à Yokohama (Japon)
1987	<ul style="list-style-type: none"> Le premier <i>Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux</i> est publié Les premiers avant-projets sont approuvés et financés
1989	<ul style="list-style-type: none"> <i>Pas de bois sans arbres</i> est publié, indiquant qu'une superficie infime de forêt tropicale est sous gestion durable des forêts (GDF) dans les pays membres de l'OIBT Le financement de projets commence Le Programme des bourses de l'OIBT est lancé Les discussions annuelles sur le marché débutent
1990	<ul style="list-style-type: none"> Les <i>Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i> (la première série de lignes directrices de cette nature) sont publiées L'Objectif an 2000 de l'OIBT est adopté
1992	<ul style="list-style-type: none"> L'OIBT définit la GDF L'OIBT lance les <i>Critères de mesure de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i> (le premier ensemble de critères de la GDF faisant l'objet d'un consensus international)
1993	<ul style="list-style-type: none"> Les <i>Directives de l'OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts tropicales artificielles</i> sont publiées Les <i>Directives de l'OIBT sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production</i> sont publiées
1994	<ul style="list-style-type: none"> Un nouvel AIBT, portant création du Fonds pour le Partenariat de Bali, est adopté
1997	<ul style="list-style-type: none"> L'AIBT de 1994 entre en vigueur En application du nouvel AIBT, l'<i>Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux</i> devient l'<i>Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois</i> Les <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i> sont publiées L'<i>Atlas mondial des mangroves</i> est publié Le Groupe consultatif non officiel du Conseil est créé
1998	<ul style="list-style-type: none"> Les <i>Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i> sont publiés, afin d'actualiser les critères d'origine
2000	<ul style="list-style-type: none"> Les missions de diagnostic indépendantes commencent afin d'aider les pays à déterminer les actions permettant de réaliser l'Objectif 2000 Le Groupe consultatif sur le commerce est créé
2001	<ul style="list-style-type: none"> L'OIBT fournit des ressources destinées à améliorer l'application des lois forestières dans le contexte de la GDF
2002	<ul style="list-style-type: none"> Les <i>Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires</i> sont élaborées Le Groupe consultatif de la société civile est créé
2005	<ul style="list-style-type: none"> Les <i>Critères et indicateurs révisés pour l'aménagement durable des forêts tropicales, modèle de rapport sur les C&I inclus</i>, sont publiés Les <i>Meilleures pratiques destinées à améliorer le respect de la législation dans le secteur forestier</i> sont publiées

Année	Intitulé
2006	<ul style="list-style-type: none"> Un nouvel AIBT est adopté. Axé sur l'économie internationale du bois, la gestion durable de la base de ressources, l'accroissement de la valeur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux, il favorise le commerce de bois issus de sources licites et pérennes <i>Situation de l'aménagement des forêts tropicales 2005</i>, une étude exhaustive en la matière, est publiée. La superficie de forêt tropicale en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 36 millions d'hectares
2007	<ul style="list-style-type: none"> Les <i>Directives révisées pour la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production</i> sont testées sur le terrain L'OIBT co-organise une conférence internationale historique sur le régime foncier des forêts
2009	<ul style="list-style-type: none"> L'OIBT lance ses Programmes thématiques à titre pilote Les <i>Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois</i> sont publiées
2010	<ul style="list-style-type: none"> Une édition élargie et actualisée de l'<i>Atlas mondial des mangroves</i> est publiée
2011	<ul style="list-style-type: none"> L'AIBT de 2006 entre en vigueur <i>Situation de la gestion des forêts tropicales 2011</i> est publiée. La superficie de forêts tropicales en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 53 millions d'hectares
2012	<ul style="list-style-type: none"> Les Programmes thématiques créés en application de l'AIBT de 2006 font dorénavant partie intégrante des travaux de l'OIBT
2013	<ul style="list-style-type: none"> L'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Association technique internationale des bois tropicaux s'allient dans le cadre d'une initiative destinée à favoriser la transformation plus poussée du bois dans le bassin du Congo
2014	<ul style="list-style-type: none"> L'OIBT adopte les <i>Lignes directrices volontaires pour la gestion durable des forêts tropicales</i> L'OIBT co-organise un forum international novateur sur les paiements des services environnementaux que procurent les forêts tropicales À l'issue de délibérations, le Conseil avalise une étude majeure sur les répercussions économiques qu'ont les politiques publiques d'achat sur les marchés des bois tropicaux Le <i>Guide technique de la quantification des avantages carbone dans les projets de l'OIBT</i> est examiné et avalisé par le Conseil
2015	<ul style="list-style-type: none"> <i>Le commerce européen des bois tropicaux en mutation</i> est publié L'OIBT lance un site web dédié pour promouvoir l'information sur les essences tropicales moins utilisées L'OIBT élabore des profils environnementaux de produit relatifs aux contreplaqués de meranti en Malaisie et en Indonésie, aux débités de khaya au Ghana, et aux platelages en ipé au Brésil
2016	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'États membres de l'OIBT atteint soixante-treize, un record historique L'OIBT publie <i>Critères et indicateurs (C&I) de la gestion durable des forêts tropicales</i>, une édition révisée de ses travaux précurseurs entamés en 1992



*Un intervenant sur site prélève des échantillons de matériel génétique sur un spécimen de Dalbergia calycina au Pérou.
Photo: F. N. Palacios*

1 52^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Du 7 au 12 novembre 2016 à Yokohama (Japon)

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'OIBT. Il se réunit au moins une fois par an afin de discuter de questions variées qui ont pour objet de favoriser la gestion durable des forêts et le commerce des bois tropicaux produits dans une optique pérenne.

La 52^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités (Économie, statistiques et marchés; Finances et administration; Industrie forestière; et Reboisement et gestion des forêts) a été ouverte par la Présidente du Conseil, M^{me} Jennifer Conje (États-Unis d'Amérique, É.-U.), en présence de M. l'ambassadeur Koichi Aiboshi, Vice ministre adjoint aux affaires mondiales auprès

du Ministère japonais des affaires étrangères; M. Makoto Sekiyama, Directeur général de l'Office des affaires internationales de la Ville de Yokohama; et M. Ngole Philip Ngwese, Ministre camerounais des forêts et de la faune.

Dans ses remarques d'ouverture, M^{me} Conje a observé que cette 52^e session du Conseil offrait une opportunité de changement compte tenu des deux dossiers à l'ordre du jour qui revêtaient une importance capitale pour l'avenir de l'OIBT. Il s'agissait pour l'un de nommer un nouveau Directeur exécutif, et pour l'autre de remédier aux pertes financières majeures découlant de placements infructueux qui avaient été opérés par la précédente direction durant la période 2013-2015. M^{me} Conje a demandé aux membres du Conseil de réfléchir à l'immensité du travail constructif que l'Organisation avait su accomplir au cours de ses trente années et a décrit les actions menées par l'Organisation pour relever ses défis.



La Présidente du Conseil, M^{me} Jennifer Conje, s'exprime devant le Conseil durant la séance d'ouverture de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: K. Sato/OIBT

Durant la session, des financements d'un montant approchant 5 millions \$EU (tableau 1) ont été annoncés pour:

- Onze projets couvrant plusieurs aspects de la gestion durable des forêts qui vont être mis en œuvre au Bénin, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, en Indonésie, au Mozambique, au Myanmar en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Pérou.
- Onze activités dans le cadre du Programme de travail biennal.

Tableau 1: Financement de projets, avant-projets et activités en 2016, en accord avec la Décision 1 (VII)

Numéro de projet/d'activité	Intitulé	Montant (\$EU)
Projets		
PD 721/13 Rev.3 (F)	Édification d'un processus de gestion forestière durable de type participatif et inclusif en vue de freiner la déforestation et la dégradation forestière dans le massif d'Ixil situé dans la municipalité guatémaltèque de Nebaj au Quiché (Guatemala)	440 873
PD 723/13 Rev.2 (F) Phase I, Étape 1*	Développement des capacités en vue du renforcement de la conservation transfrontalière de la biodiversité des monts Taninthayi au Myanmar	100 000
PD 732/14 Rev.2 (M)	Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique	321 138
PD 737/14 Rev.2 (I)	Développement de la capacité de l'offre dendro-énergétique par l'amélioration des conditions habilitantes et une exploitation rentable des terroirs forestiers dégradés grâce à la mobilisation des populations riveraines dans la province indonésienne de Nord Sumatra (Indonésie)	589 863
PD 741/14 Rev.3 (F)	Renforcement des capacités à assurer la gestion durable des forêts tropicales sclérophylles du littoral nord du Pérou	437 478
PD 751/14 Rev.3 (M)*	Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur: conservation des ressources forestières et des systèmes agro-forestiers comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économique des foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur	130 000
PD 754/14 Rev.3 (F)	Restauration et gestion durable des forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin	541 031
PD 764/14 Rev.3 (F)	Permettre aux propriétaires fonciers coutumiers de participer de manière effective aux dispositifs de gestion des forêts communautaires dans six zones pilotes de Papouasie-Nouvelle-Guinée	663 829
PD 765/14 Rev.3 (F)*, Phase I	Élaboration d'un programme de restauration des terroirs forestiers du Guatemala à partir des Lignes directrices de l'OIBT	150 000
PD 770/15 Rev.1 (I)	Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho au Honduras	196 224
PD 777/15 Rev.3 (F)	Accélération de la restauration des fonctions de la Réserve de biosphère à Cibodas (CBR) par une bonne gestion des terroirs associant les acteurs en Indonésie	564 491
<i>Sous-total</i>		4 134 927
Activités dans le cadre du Programme de travail biennal prorogé		
PP-A/39-162A	Programme OIBT-CITES	205 000
PP-A/48-274	Participation de l'OIBT aux réunions internationales sur les critères et indicateurs	10 000
PP-A/50-297	Élaboration de lignes directrices de l'OIBT relatives à l'égalité des genres	20 000
PP-A/50-304	Facilitation de la participation du Groupe consultatif sur le commerce et du Groupe consultatif sur la société civile	40 000
PP-A/50-305	Coopération de l'OIBT avec le Partenariat de collaboration sur les forêts	10 000
PP-A/50-308	Améliorer la coopération entre l'OIBT et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) par la préparation de lignes directrices destinées aux agents des douanes en première ligne de la lutte contre le commerce illicite de bois	4 000
PP-A/52-315	Ateliers de renforcement des capacités sur les lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la GDF	59 032
PP-A/52-316	Favoriser la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes de la mangrove	200 000
PP-A/52-317	Étude sur les législations relatives à la légalité du bois	20 438
PP-A/52-318	Communication de l'OIBT lors d'événements internationaux	15 000
PP-A/52-319	Programme de bourses de l'OIBT	264 427
<i>Sous-total</i>		847 897
Total global		4 982 824

* Financement partiel.



Le Conseil international des bois tropicaux réuni lors de sa 52^e session tenue à Yokohama en novembre 2016. Photo: IISD

L'élection du Directeur exécutif de l'OIBT

Le Conseil a élu par consensus M. Gerhard Dieterle nouveau Directeur exécutif de l'OIBT. M. Dieterle a obtenu le poste au sein d'une sélection de six candidats et à l'issue de délibérations sur le sujet lors des deux sessions précédentes du Conseil.

Originaire d'Allemagne, ses antécédents rendent M. Dieterle éminemment apte à occuper cette fonction, car il possède en effet trente-cinq années d'expérience en matière d'élaboration de politiques, tant au niveau national qu'international, dans les domaines des forêts, de l'environnement et du développement, de la GDF, ou encore de la gestion et de la conservation des paysages. En poste à la Banque mondiale et basé aux États-Unis au moment de son élection, M. Dieterle a également travaillé en Indonésie et au Togo.

Lors de sa présentation devant le Conseil avant d'être désigné, M. Dieterle a expliqué qu'il était résolu à agir dans le meilleur intérêt de l'ensemble des pays producteurs et consommateurs, et à favoriser un climat de confiance, de collaboration et de partenariat. Dans son allocution d'acceptation de sa nomination, il a remercié les membres du Conseil pour leur volonté de tous se réunir à la session afin de trouver une solution aux défis pesant sur l'OIBT.



Le Directeur exécutif nouvellement nommé, M. Gerhard Dieterle, s'adresse aux participants lors de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux.
Photo: K. Sato/OIBT

Décisions du Conseil

Au cours de la session, le Conseil a adopté un certain nombre de Décisions, dont plusieurs ont pour but d'améliorer la transparence, la gouvernance et l'administration de l'Organisation. Ces Décisions sont les suivantes:

- Amendements au Statut et Règlement du personnel.
- Révision du Règlement financier de l'OIBT et des procédures afférentes.
- Mesures supplémentaires se rapportant à la défaillance financière.
- Lignes directrices relatives à la résorption du déficit financier de l'OIBT.
- Normes de conduite relatives au Directeur exécutif de l'OIBT.
- Création d'un groupe de travail spécial chargé d'examiner les options d'une rotation entre les membres producteurs et consommateurs dans la nomination du Directeur exécutif de l'Organisation.

Durant sa 52^e session, le Conseil a également:

- Passé en revue l'évaluation a posteriori d'un projet de conservation du teck au Myanmar
- Examiné les progrès de la mise en œuvre de quarante projets et d'un avant-projet.
- Déclarés achevés dix-huit projets.
- Attribué onze nouvelles bourses de l'OIBT.
- Examiné l'avancement de la mise en œuvre du Programme de travail biennal pour 2015-2016, qui a été prorogé d'une année.
- Examiné la mise en œuvre des Programmes thématiques de l'OIBT.

- Examiné la mise en œuvre du Programme entre l'OIBT et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.
- Examiné la mise en œuvre de l'Initiative de collaboration entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales
- Examiné le rapport de la Commission de contrôle et du Groupe d'experts chargé de la révision du Règlement financier, des normes de vérification des comptes, du Règlement du personnel de l'OIBT, ainsi que leurs préconisations, et s'est penché sur les conséquences de la défaillance financière sur les projets et sur les mesures palliatives à y apporter.
- Examiné les faits nouveaux intéressant les forêts au niveau de la CCNUCC.
- Organisé la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché autour du thème «Les accords de libre échange: leurs défis et opportunités pour le commerce des bois tropicaux».



La porte-parole des pays producteurs, M^{me} Victoire Eheth (Cameroun; à g.), et la porte-parole des pays consommateurs, M^{me} Anna Tyler (Nouvelle-Zélande), partagent un moment de détente durant la réception de la Présidente du Conseil lors de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: K. Sato/OIBT



Des délégués feuilletent des publications de l'OIBT durant la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: K. Sato/OIBT



Le nouveau Président du Conseil, M. Tabi Agyarko (Ghana), remet l'emblème de la présidence à la Présidente sortante, M^{me} Jennifer Conje, lors de la cérémonie de clôture de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: K. Sato/OIBT

Bailleurs de fonds

Au cours de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux, les bailleurs de fonds ont été les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Japon. Le Gouvernement de la République de Corée a informé le Conseil que l'OIBT et le Service coréen des forêts (KFS) avaient signé au début de 2016 un protocole d'accord destiné à accroître leur coopération en matière de restauration et de gestion durable des forêts tropicales. Cet accord porte sur une durée de dix années et, pour faciliter sa mise en œuvre, le KFS a prévu de détacher à l'OIBT un responsable spécialisé à partir de 2017.

2 Résultats concrets des projets achevés en 2016

Promotion de la gestion durable des forêts africaines

D'envergure régionale et déployé en plusieurs phases, le projet de l'OIBT PD 124/01 Rev.2 (M) a débuté en 2003 dans le but de promouvoir la mise en œuvre des principes, critères et indicateurs (PCI) de la GDF dans les pays africains membres de l'OIBT et d'apporter un appui aux acteurs nationaux s'agissant d'élaborer des PCI qui soient adaptés à la situation dans le pays concerné. Le projet a été divisé en phases et étapes afin de faciliter son exécution et son financement. Achevé en 2016, le déploiement de la seconde étape de la phase III a permis de renforcer la capacité des pays participants (Gabon, Ghana, Mali, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Togo) à mener des audits forestiers dans les concessions forestières, lesquels pourraient constituer le socle d'une certification forestière par un tiers.

Dans le cadre de l'étape 2 de la phase III de ce projet, des PCI nationaux destinés aux plantations forestières ont été préparés pour le Bénin, et des PCI relatifs aux forêts naturelles pour le Bénin et le Mali. Dans ces deux pays, une formation aux PCI a été dispensée aux acteurs, qui a débouché sur la production de deux rapports nationaux sur la GDF au Bénin et au Mali en accord avec le Principe 1: «L'utilisation durable de la forêt et le maintien de ses multiples fonctions font l'objet d'une haute priorité politique».

En collaboration avec d'autres partenaires, des ateliers de niveau national ont été conjointement organisés dans le cadre de ce projet au Cameroun et en République démocratique du Congo sur le recueil et la validation de données, ainsi



L'équipe d'audit du projet de l'OIBT PD 124/01 Rev.4 (M) rencontre des aménagistes forestiers dans une concession au Gabon. Photo: O. Ahimin/OIBT

que la communication de rapports sur les ressources forestières (dont des audits de la gestion des forêts par les concessionnaires). Des ateliers régionaux ont par ailleurs été conduits aux fins d'évaluer le développement et l'emploi des PCI dans les pays participants.

Ce projet a servi de référentiel au Conseil de bonne gestion forestière (FSC) préalablement aux travaux préalables à son audit en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest et de fondement pour mettre au point les systèmes de vérification de la légalité que prévoient les initiatives en cours dans le domaine de l'application des lois forestières, de la gouvernance et des échanges commerciaux.



Projets achevés en 2016

Avantages clés

Avantages de la gestion durable des forêts et pays au sein des régions ayant bénéficié d'un appui et d'améliorations dans ces domaines



Produits et marchés



Application des lois forestières et légalité des bois



Politiques d'orientation et planification



Communautés et moyens d'existence



Conservation de la biodiversité et restauration des forêts



Foresterie durable

Pays des projets

Pays ayant bénéficié de projets de l'OIBT achevés en 2016. Certains projets ont été mis en œuvre à travers plusieurs pays

Afrique



Asie-Pacifique



Amérique latine-Caraïbes



Projets

Projets de l'OIBT achevés en 2016 et leurs avantages clés

Mise en place et gestion de forêts communautaires de production et protection dans le haut et moyen Atrato, Département de Choco, Colombie (PD 20/99)



Aménagement forestier, participation des communautés et utilisation durable de la région forestière de Si-Kop (province du littoral, Cameroun) (PD 21/98)



Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (PD 124/01)



Conservation et reconstitution de terres dégradées dans les unités agricoles familiales dans l'est de l'Amazonie brésilienne (PD 346/05)



Critères et indicateurs d'évaluation de la pérennité de la gestion des forêts tropicales au Mexique (plaines côtières du sud-est: golfe du Mexique et péninsule du Yucatán) (PD 351/05)



Conservation et utilisation des plantes médicinales dans les communautés ghanéennes riveraines des forêts (PD 424/06)



Modèle pérenne pour la chaîne de fabrication brésilienne de parquets (PD 433/06)



Renforcement institutionnel de l'ANAM au service de la gestion intégrée du feu dans les forêts tropicales du Panama (PD 441/07)



Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PD 449/07)



Appui destiné à améliorer la productivité de la filière bois péruvienne en vue de fabriquer des produits à valeur ajoutée (PD 540/09)



Gestion du Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude pour promouvoir la coopération au service de la conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos (PD 577/10)



Mise en place d'un système d'information géographique pour la gestion durable des massifs forestiers au Togo (PD 581/10)



Développement et mise en place d'un système d'identification de l'espèce et de traçabilité du bois à l'aide d'empreintes ADN et d'isotopes stables (PD 620/11)



Renforcement des capacités en matière d'application des lois et de gouvernance forestières des domaines forestiers permanents dans les provinces de Kratie et de Mondulkiri au Cambodge (PD 673/12)



Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Bénin (PD 678/12)



Renforcer la performance du secteur de la transformation du bois au Guyana, par le renforcement des capacités locales et l'amélioration des systèmes locaux qui favorisent le commerce des produits forestiers et l'utilisation durable des ressources forestières (PD 687/13)



Développement du commerce et de la valorisation des bois et produits dérivés tropicaux dans un cadre intra-africain (PD 700/13)



Directives sur la gestion des plantations de tara (*Caesalpinia spinosa*) en vue de réhabiliter les terres en jachère dans la région côtière tropicale sub-humide du Pérou (PD 724/13)



Baillleurs de fonds

Pays membres de l'OIBT ayant contribué des fonds pour la mise en œuvre de ces projets

Allemagne



Australie



États-Unis d'Amérique



Finlande



Japon



République de Corée



Suède



Suisse



Mise au point d'un dispositif de génotypage et de traçabilité du bois en Afrique

Le projet de l'OIBT PD 620/11 Rev.1 (M) a permis de développer des mécanismes de contrôle pratique permettant d'identifier l'espèce et l'origine géographique d'un bois. Conçus de manière à apporter la preuve de l'origine légale, ils facilitent ainsi, pour les acheteurs, l'obligation de diligence raisonnée à laquelle ils sont tenus et, pour les autorités compétentes des pays importateurs et exportateurs de bois, la vérification de la légalité.

Les techniques de profilage génétique et des isotopes stables utilisent des caractéristiques intrinsèques au bois et rendent la falsification impossible. Dans le cadre de ce projet ont été créées des bases de données de référence fondées sur ces caractéristiques qui ont servi d'outil pour vérifier la véracité de l'origine géographique déclarée de bois issus de trois essences majeures: l'iroko (*Milicia excelsa*), le sapelli (*Entandrophragma cylindricum*) et l'ayous (*Triplochiton scleroxylon*) au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana, au Kenya et en RDC.

Dans le cadre de ce projet, on a prélevé au sein des aires de répartition des trois essences concernées plus de 5 400 échantillons de feuilles, cambium et bois qui ont servi de matériel de référence. Plus d'un millier de marqueurs génétiques ont ensuite été développés pour chaque essence. Quatre groupes de spécimens présentant une composition génétique similaire («groupes génétiques») ont été recensés sur la base de ces données et situés dans un contexte géographique afin de créer des cartes de référence qui sont aujourd'hui disponibles pour contrôler les origines géographiques déclarées. Une démarche similaire a été

adoptée pour développer une base de données sur des isotopes stables, qui peuvent servir à déterminer la région d'origine d'un échantillon.

Grâce au caractère collaboratif du projet, les séquences d'ADN peuvent maintenant servir à identifier, au niveau de l'essence, vingt et un importants taxons de bois en Afrique.

Le projet a permis de transférer des technologies et de renforcer les capacités en accompagnant trois laboratoires de référence en Afrique tropicale: l'Institut ghanéen de recherche forestière (FRIG) de Kumasi au Ghana pour l'Afrique de l'Ouest; l'Institut de recherche en écologie tropicale de Libreville au Gabon, pour l'Afrique centrale; et l'Institut kenyan de recherche forestière de Nairobi, pour l'Afrique de l'Est. Dans ces laboratoires, les techniciens ont été formés à appliquer les techniques du génotypage et d'identification d'une essence à partir des caractéristiques anatomiques d'un bois. Ils ont également appris à effectuer des tests reposant sur le génotypage et l'analyse des isotopes stables pour déterminer l'origine. Il est prévu que ces laboratoires effectueront les tests génétiques directement sur les produits bois afin d'assurer leur légalité avant d'être exportés, ou bien de confirmer l'origine déclarée d'un bois s'il est destiné aux marchés intérieurs.

Le projet a travaillé avec quatorze organismes collaborateurs en Afrique, Asie Pacifique et Europe. Entre autres choses, ses résultats ont été partagés avec l'office de coordination internationale chargé de l'identification des arbres et de la détermination de l'origine chez *Bioversity International* (Malaisie). Le financement de ce projet a été considéré comme étant une contribution au Programme OIBT-CITES, dans la mesure où ses produits ont contribué de manière considérable à ses objectifs.



Dans le sud-ouest du Ghana, des échantillons de bois sont prélevés sur une souche d'arbre au cours d'un atelier de formation mené au titre du projet de l'OIBT PD 620/11 Rev.1 (M). Photo: B. Degen/Institut Thünen

Promotion du commerce intra-africain

En Afrique, les marchés du bois connaissent un essor d'une rapidité telle qu'ils pourraient représenter pour les exportateurs locaux une valeur de 1 milliard \$EU d'ici à 2020. En 2014, si l'Afrique a importé des bois et produits dérivés pour une valeur de 7,4 milliards \$EU, seulement 400 millions \$EU (environ 5 pour cent) étaient imputables au commerce intrarégional, ce qui signifie que les fournisseurs de la région sont passés à côté d'une opportunité. À cet égard, le but du projet de l'OIBT PD 700/13 Rev.1 (I) était de promouvoir le développement socio-économique et la gestion durable des forêts africaines en valorisant les bois tropicaux et en élargissant le commerce intra-africain.

Il est particulièrement difficile de développer le commerce du bois et de ses produits dérivés en Afrique compte tenu de la longueur et de la complexité de ses chaînes d'approvisionnement, de la diversité et de l'encombrement des produits, de l'absence de normes communes les régissant, de la faiblesse de la logistique doublée des coûts de transaction élevés qu'entraînent des procédures administratives complexes. Les tarifs douaniers élevés, les exigences de légalité et de pérennité (qui représentent des barrières non tarifaires) qui se font jour, et le manque de transparence dû à la prévalence de pratiques informelles et illégales posent des défis supplémentaires. Enfin, les entreprises n'ont pas privilégié les marchés régionaux, dont le potentiel n'a été ni reconnu ni exploité.

Durant la première étape de la Phase 1 du projet de l'OIBT PD 700/13 Rev.1 (I), il s'est essentiellement agi de renforcer la capacité en transformation accrue et en transparence du



*La destination de ces camions chargés de sciages de fabrication artisanale produits à Bouaké en Côte d'Ivoire est le Burkina Faso. Récemment achevée, la Phase I (Étape 1) du projet de l'OIBT PD 700/13 Rev.2 (I) a porté sur la transparence du marché au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC.
Photo: R. Tsanga & E. Essiane/CIFOR*

marché au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC. De solides données de référence ont été établies sur les flux de bois dans cette région, les marchés, les bénéfices-coûts des barrières tarifaires et non tarifaires, le commerce transfrontalier et le secteur non officiel. Ce projet a par ailleurs donné lieu à la publication d'un bulletin mensuel sur l'actualité des marchés et prix du bois, ainsi qu'à la création d'un annuaire des producteurs de bois tropicaux¹ au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire et au Gabon, qui est disponible en ligne. Enfin, des formations ont également été dispensées à plus de 250 ouvriers de quatorze entreprises de transformation du bois dans la région.

1 <http://africantimbercompaniesdirectory.com/>

Un nouveau système de statistiques forestières au Bénin

Au Bénin, l'absence d'informations fiables y entrave la mise en œuvre de la GDF. Afin d'y remédier, le projet de l'OIBT PD 678/12 Rev.1 (M) a permis de créer dans ce pays un nouveau système national d'information et de gestion des statistiques forestières².

Les informations enregistrées dans le système national d'information et de gestion des statistiques forestières couvrent: le couvert forestier; les forêts classées; les parcs nationaux; les forêts sacrées; les aires reboisées et les plantations forestières; les forêts privées; la production de bois; le bois de feu; les pépinières et la production de semis; les industries de transformation du bois; le commerce du bois et des produits dérivés; la production de produits forestiers non ligneux; et les exportations d'essences inscrites aux annexes de la CITES.

Également dans le cadre de ce projet, un site web a été créé pour la Direction générale des forêts et ressources naturelles³. Les rapports que produit le système d'information et de gestion des statistiques forestières sont diffusés par le biais de ce site web, y compris les annuaires des produits forestiers 2013-2014 et 2014-2015.



*Des techniciens suivent une formation aux systèmes d'information géographique dans le cadre du projet de l'OIBT PD 678/12 Rev.1 (M), qui a aidé le Bénin à mettre en place son système national d'information forestière.
Photo: Direction générale des forêts et des ressources naturelles*

2 Disponible sur: dgfrn-bj.org/foretstatbenin/index.php

3 dgfrn-bj.org

Amélioration de la gestion et des moyens d'existence: la forêt communautaire de Si-Kop au Cameroun

Au Cameroun, le projet de l'OIBT PD 21/98 Rev.2 (F) a aidé les populations des communautés de Mahoni, Nemkok et Wak situées dans la forêt communautaire de Si-Kop à améliorer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie. Entre autres choses, ce projet a joué un rôle crucial dans le classement, en août 2013, de cette forêt sur une superficie de 20 395 hectares. L'inventaire forestier qui a été mené dans le cadre du projet a permis de formuler un plan de gestion de la forêt, lequel a été approuvé en juillet 2015.

Dans le cadre de ce projet ont été construits deux puits qui alimentent les communautés en eau potable et deux entrepôts qui aident à commercialiser les produits agroforestiers de type cacao, plantain, rhizomes et miel. Les populations des communautés de Mahoni, Nemkok et Wak ont par ailleurs bénéficié d'une formation aux techniques agroforestières et un d'un accompagnement pour la création de pépinières.



Ces nouvelles ruches font partie de nouvelles entreprises apicoles créées dans la forêt communautaire de Si-Kop au Cameroun dans le cadre du projet de l'OIBT PD 21/98 Rev.2 (F) afin d'améliorer les moyens d'existence locaux. Photo: Office national de développement des forêts

Aménagement des plantes médicinales au Ghana jugulé

Au Ghana, ce sont près des trois quarts de la population qui dépendent de telle ou telle partie d'une plante pour se soigner. Cet usage est particulièrement vivace chez les communautés rurales, où la pauvreté est répandue et où l'accès aux infrastructures modernes de santé est limité, voire inexistant. Les réserves forestières classées, sanctuaires (par ex., les bois sacrés) et les terres agricoles recèlent des centaines de plantes médicinales, mais la dégradation menace gravement ces habitats. Le projet de l'OIBT PD 424/06 Rev.2 (F) a ainsi piloté des approches communautaires pour enrayer la disparition des plantes médicinales au Ghana en ayant recours à des techniques adaptées à la conservation *ex-situ* (domestication dans les jardins familiaux) et *in-situ* (dans les habitats naturels) ainsi que la gestion durable des plantes médicinales par les collectivités locales. Le projet a aussi offert aux communautés un moyen de participer à la production de plants d'arbres médicinaux prioritaires qui seront replantés tout en améliorant leur propre accès aux produits de santé traditionnels et en dopant leurs moyens d'existence.

Le projet s'est attaché à documenter la répartition, la disponibilité, les méthodes de conservation, la pérennité et l'offre pour les plantes médicinales menacées et courantes dans trois zones écologiques. Les communautés participantes ont été formées à la récolte et au traitement des graines et autre matériel de reproduction, aux meilleures pratiques des pépinières et à leur gestion, ainsi qu'à la culture de plantes médicinales. Les bénéficiaires du projet ont été aidés à mettre en place des plantations de plantes médicinales et des ateliers de formation aux techniques de récolte idoines ont été organisés.



Une agricultrice à côté d'un plant de Terminalia superba (limba) d'un an d'âge sur sa ferme à Nkoranza dans la région de Brong Ahafo au Ghana. Planté avec l'aide du projet de l'OIBT PD 424/06 Rev.2 (F) afin d'accroître l'offre en plantes médicinales dans la région, il deviendra aussi un utile arbre à bois d'œuvre. Photo: S. Brefo Samar/Forest Research Institute of Ghana

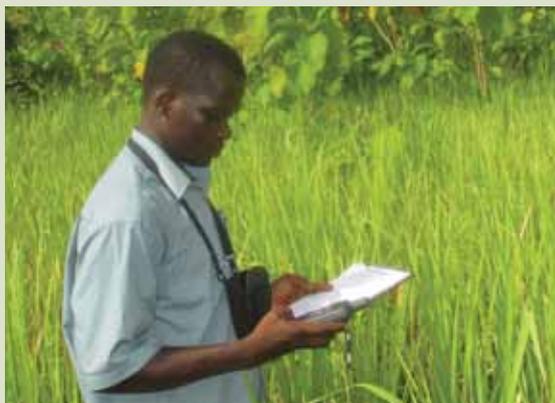
Le projet a montré que les médicaments d'origine végétale demeuraient vitaux pour nombre de populations des communautés rurales afin de traiter des affections comme l'infertilité, les hémorroïdes, les toux, le paludisme, les maux de tête et les convulsions. Le projet a permis de recenser, de documenter et de valider (au moyen d'échantillons d'un herbier) 394 espèces de plantes médicinales (ligneuses et non ligneuses) et leurs indications. Le projet a fourni aux agriculteurs des trois zones écologiques plus de 200 000 semis de plantes d'usage fréquent en voie de raréfaction.

Mise en service d'un système d'information géographique associé à la GDF au Togo

Au Togo, le secteur forestier se caractérisait par l'absence de recueil et de traitement de données géospatiales, tandis que les cartes étaient dressées de manière rudimentaire, ce qui engendrait des difficultés pour élaborer des politiques qui soient efficaces. Le projet de l'OIBT PD 581/10 Rev.2 (F) a aidé le Gouvernement du Togo à mettre en place et en service un système d'information géographique (SIG) informatisé.

Le projet a fourni l'équipement et le matériel de type ordinateurs, systèmes de positionnement mondial (GPS), scanners, appareils photo numériques ainsi que le logiciel ArcGIS et autres programmes. Il a également créé des capacités en formant à l'emploi du SIG des agents forestiers à Lomé ainsi que dans cinq autres régions administratives.

Le SIG a permis de dresser des cartes pour la gestion des forêts classées de Sirka, Eto, Tchorogo et Amakpapé. Ce système a permis de standardiser le recueil de données et les processus de vérification pour les forêts naturelles et les plantations forestières au Togo.



Un agent forestier enregistre les coordonnées d'une plantation de teck dans le cadre du développement du système d'information géographique sur les forêts du Togo, créé au titre du projet de l'OIBT PD 581/10 Rev.2 (F). Photo: G. Gbadoe/Office de développement et d'exploitation des forêts

Renforcement de la coopération internationale dans le Complexe de forêts protégées du Triangle d'Émeraude

Le Complexe de forêts protégées du triangle d'émeraude (ETPFC), qui s'étend sur plus de 483 000 hectares d'aires protégées et de réserves, est partagé entre le Cambodge, la République démocratique populaire lao (RDP lao) et la Thaïlande de part et d'autre de 317 kms de frontières internationales. L'ETPFC fait partie de l'écorégion de forêt sèche sempervirente de l'Indochine du Sud-Est et constitue

l'un des plus importants paysages de conservation de la biodiversité en Asie du Sud-Est. Entre autres choses, l'ETPFC offre un habitat à l'ibis géant, en danger critique d'extinction, à trois espèces de vautours également en danger critique, ainsi qu'à d'autres espèces menacées telles que l'éléphant d'Asie, le tigre d'Asie, le chat pêcheur et le canard à ailes blanches. Y vivent également de nombreuses populations, dont les cultures sont intimement liées à leur environnement et dont les moyens de subsistance sont fortement tributaires des ressources naturelles.

La gestion efficace de l'ETPFC a été compromise au fil des années, en raison, notamment, de l'absence de coordination transfrontalière et des conflits transnationaux et internes. En 2000, l'OIBT a financé un projet conçu pour encourager une coopération accrue entre le Cambodge, la RDP lao et la Thaïlande sur le plan de la gestion du Triangle d'émeraude. Aujourd'hui, plus de seize ans plus tard, ce projet, qui fait désormais partie de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, vient tout juste de terminer sa troisième phase [PD 577/10 Rev.1 (F)].

Le projet a permis d'encourager le personnel national à faire preuve d'initiative au niveau de la planification, de la prise de décisions et des activités de coordination dans l'ETPFC; aujourd'hui, la capacité locale en planification des affectations des sols et en gestion du projet a été accrue; et la coordination entre les organismes (au sein des gouvernements et entre eux) a été institutionnalisée. Au nombre des activités du projet figurent des formations du personnel des organismes à l'identification de la faune et de la flore; à la formulation de projets de développement; à la gestion du tourisme basé sur la nature; et à l'emploi du SIG pour les besoins de la cartographie, de la planification des études sur site et des patrouilles de surveillance. Des plans de gestion indépendants sont en vigueur dans les aires protégées des parties cambodgienne et thaïlandaise de l'ETPFC, ce qui représente une avancée importante à l'échelon régional.

Au cours des trois phases de ce projet, les principales réalisations techniques ont été: l'élaboration de plans de gestion individuels des aires protégées pour le Complexe de forêts protégées de Pha Taem (PPFC) en Thaïlande et la Forêt protégée de Preah Vihear (PVPF) au Cambodge, en vue de la conservation des ressources génétiques de la faune et de la flore; le regroupement des listes d'espèces; la cartographie des types forestiers; l'amélioration de la capacité en gestion et en application de la loi; des connaissances enrichies sur les espèces animales clés du paysage de l'ETPFC, dont la plupart sont menacées; et une meilleure compréhension des zones qu'utilisent ces espèces. Aujourd'hui, il existe un mécanisme qui permet au personnel des organismes, universités et autres de se rencontrer pour discuter du développement du projet et partager les données et échanger des informations. Des études de la faune, de la flore et des insectes ont été menées à terme. Des travaux originaux considérables sur la répartition des animaux ont été menés, y compris en collaboration avec les autres organismes de financement et organisations non gouvernementales. Pour la première fois, une base de données importante réunissant les informations sur la répartition de la faune au sein de l'ETPFC a été créée, tandis



Des éléphants d'Asie (Elephas maximus) se déplacent dans la Forêt protégée de Preah Vihear au Cambodge. Elle fait partie de l'ETPFC, qui fait l'objet d'un projet de l'OIBT de longue durée dont la troisième phase [PD 577/10 Rev.1 (F)] s'est achevée en 2016. Photo: Administration forestière du Cambodge

que des cartes de répartition et des modèles prévisionnels sur la répartition des espèces clés ont été élaborés. Des informations ont été obtenues en quantité suffisante pour permettre aux gouvernements de les exploiter pour la planification du paysage et la conservation à long terme de l'ETPFC. Les informations dont disposent aujourd'hui les gouvernements sont suffisantes pour agir afin de protéger les corridors de déplacement de plusieurs espèces de faune de grand gabarit, réduire le morcellement en rétablissant la forêt et assurer que les grandes espèces fauniques disposent d'un habitat suffisamment spacieux pour les pérenniser au sein de l'ETPFC et du paysage environnant.

Le projet a opéré des investissements substantiels en biens d'équipement tant au Cambodge qu'en Thaïlande, dont des véhicules, du matériel de laboratoire, de l'équipement de terrain, des ordinateurs, des installations de cartographie ainsi que des infrastructures de pépinières d'arbres et de plantes. Il a également contribué des fonds en appui à la construction d'un siège régional pour le personnel chargé de la gestion et de l'application de la loi dans la forêt protégée de Preah Vihear. Tous ces investissements ont permis de renforcer la capacité du personnel local à gérer l'ETPFC avec davantage d'efficacité et d'efficacité.

Les populations locales, qui se sont fortement impliquées dans ce projet, disposent aujourd'hui de plusieurs nouvelles options de moyens d'existence dans le cadre de programmes intégrés de conservation et de développement via un fonds tournant créé durant la seconde phase du projet, telles que la fabrication d'artisanat en bambou, l'écotourisme, la micro-reproduction d'orchidées, la plantation et les pépinières d'arbres, qui ont en retour réduit la pression sur les aires protégées, les réserves et les zones tampons de l'ETPFC.

Une chaîne de contrôle en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le projet de l'OIBT PD 449/07 Rev.2 (M) a aidé l'Autorité forestière de PNG à mettre au point une chaîne de contrôle (CdC) et un dispositif pilote de traçabilité du bois adapté aux besoins et à la réalité de la PNG. Un code de conduite de la filière et une base de données pour le suivi des flux de bois dans le pays et les rapports y afférents figurent au nombre de ses produits.



Ces codes-barres ont été apposés sur une grume venant d'être prélevée en PNG, dans le cadre de la formation dispensée au titre du projet de l'OIBT PD 449/07 Rev.2 (M), qui vise à accroître la capacité du pays en matière de traçabilité du bois. Photo: T. Bukon/PNG Forest Authority

Renforcement de la gouvernance des forêts en améliorant les moyens d'existence au Cambodge

Le projet de l'OIBT PD 673/12 Rev.1 (F) a contribué au Programme national forestier 2010-2029 du Cambodge en renforçant l'application des lois et la gouvernance forestières et en améliorant les moyens d'existence des communautés tributaires des forêts dans les domaines forestiers permanents (DFP) des provinces de Kratie et de Monduliri, les plus riches du pays sur le plan de la biodiversité et des forêts.

Ce projet a permis d'accroître la capacité de l'Administration forestière en actualisant le guide de terrain des patrouilles forestières, en formant le personnel à l'application des lois forestières et à l'emploi du «Système de suivi des dossiers de délit forestier», en dressant des cartes des DFP de ces deux provinces et en fournissant de l'équipement et des installations à plus de soixante et une unités de terrain.

Le projet a par ailleurs aidé à sensibiliser les communautés locales à la réglementation forestière et à renforcer leur capacité à utiliser les ressources naturelles suivant un mode durable, ce en leur dispensant des formations à l'agroforesterie ainsi qu'à la création de pépinières et à leur gestion. Quatre sites de démonstration agroforestiers et quatre pépinières ont ainsi été mis en place, dont plus d'une centaine de familles bénéficient aujourd'hui. Les moyens d'existence ont quant à eux été améliorés en mettant sur pied quatre entreprises communautaires, qui fabriquent des articles en bambou de type paniers, tapis et autres objets d'artisanat pour les vendre sur les marchés locaux.



Une habitante de la province de Kratie au Cambodge vend un panier en bambou qui a été fabriqué après une formation dispensée dans le cadre du projet de l'OIBT PD 673/12 Rev.1 (F). Photo: K. Ra

Le projet a permis de développer la collaboration entre les autorités et les acteurs tandis qu'une campagne nationale sur les bienfaits des forêts a aidé à sensibiliser à la GDF en exploitant notamment une bande dessinée intitulée «La forêt c'est la vie», le site web du projet⁴ et une page Facebook⁵.

4 twgfr.org/ittopd673

5 www.facebook.com/FLEG-in-Cambodia-FA-ITTO-Partnership-in-Monduliri-and-Kratie-Provinces-770853139619764

Réhabilitation des terres dégradées en Amazonie brésilienne

L'agriculture itinérante, également dite «sur brûlis», est répandue en Amazonie, où elle est souvent synonyme de déforestation et d'abandon des terres agricoles quelques années seulement après leur conversion pour cause de faible productivité. Déployé en Amazonie brésilienne, le but du projet de l'OIBT PD 346/05 Rev.2 (F) a consisté précisément à restaurer la productivité de ces terres dégradées en y plantant des essences indigènes, dont l'arbre à noix du Brésil (*Bertholletia excelsa*), le cèdre (*Cedrela macrocarpa*), l'acajou (*Swietenia macrophylla*), le paricá (*Shizolobium amazonicum*), le taxi (*Tachigalis vulgaris*) et l'ipé jaune (*Handroanthus serratifolius*). Les capacités des agriculteurs locaux sur le plan de la production de semis, de l'utilisation de systèmes de positionnement mondial (GPS) pour cartographier leurs terres, de l'enrichissement des sols et de la gestion du feu ont ainsi été renforcées. Le projet a également permis d'aménager vingt-huit placettes de démonstration qui ont fait l'objet d'un suivi sur une période de huit années. Elles sont aujourd'hui utilisées pour la formation et le transfert de technologies dans le cadre de projets financés par d'autres bailleurs de fonds.

Ce sont plus de 150 familles qui ont bénéficié de ce projet de l'OIBT, lesquelles ont constaté des améliorations au niveau de leurs terres – notamment une productivité accrue des



Au Brésil, dans l'État amazonien du Pará, un paysan et un chercheur participent à un exercice de récolte de graines dans le cadre du projet de l'OIBT PD 346/05 Rev.2 (F). Photo: P. Vanessa/Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária

sols, une meilleure qualité de l'eau, le retour de la faune et des avantages microclimatiques – mais aussi de leurs moyens d'existence.

Ces familles sont désormais des défenseurs de la GDF et font évoluer les mentalités dans leurs communautés, où l'on commence à abandonner les pratiques qui ne sont pas viables.

Des parquets durables au Brésil

Le projet de l'OIBT PD 433/06 Rev.3 (I) a aidé le secteur privé brésilien à améliorer l'efficacité de la chaîne de production de parquets, depuis la forêt jusqu'au produit final. Outre le fait d'avoir permis d'identifier de nouvelles essences tropicales se prêtant à la fabrication de parquets, ont également été mis au point des normes de qualité et un programme de certification de la filière, un aspect important dans les efforts déployés pour ajouter de la valeur aux produits finaux.

Ce projet a permis d'évaluer la pertinence de quinze essences ligneuses moins utilisées pour la production de parquets dans le but de diversifier le centre d'intérêt de la filière, qui privilégie quelques essences très prisées, et réduire ainsi la pression sur celles-ci.

Certaines des essences évaluées, telles que *sucupira preta* ou *maparajuba*, ont présenté d'excellentes possibilités pour produire des parquets. D'autres, telles que *cupiúba* ou encore *angelin da mata*, ont été jugées éventuellement adaptées à d'autres usages, dont le substrat pour la fabrication des parquets d'ingénierie. Des informations détaillées sur ces essences, ainsi que sur celles traditionnellement employées dans la manufacture de parquets, ont été publiées dans l'ouvrage *Woodflooring: Brazilian Species Characteristics*.

Les changements que le projet a proposé d'introduire dans le processus de fabrication des parquets ont permis d'améliorer le séchage en séchoir, de réduire le volume de résidus ligneux et d'utiliser ceux-ci à d'autres fins.

Avant le projet, il n'existait aucune norme produit officielle régissant les parquets et donc aucune référence commune pour leur qualité. Les normes élaborées dans le cadre du projet pour les débités et les parquets en bois massif ont été approuvées par l'Institut national brésilien de métrologie,



Dans l'État amazonien du Pará, une grume est mesurée au cours d'une formation au sciage en forêt au titre du projet de l'OIBT PD 433/06 Rev.3 (I), qui a aidé le secteur privé brésilien à améliorer l'efficacité de la chaîne de production de parquets. Photo: I. Jankowsky

de la qualité et de la technologie (INMETRO) en juillet 2014. Ces spécifications sont aujourd'hui conformes aux normes internationales admises. Le projet a par ailleurs contribué à élaborer et à mettre en œuvre un programme de certification de la qualité avec plusieurs entreprises de fabrication de parquets affiliées à l'Association nationale brésilienne des revêtements de sol en bois dur.

Ce projet a permis d'accroître les compétences dans la filière du parquet en menant des formations destinées à 300 acteurs environ sur des sujets aussi divers que le séchage du bois, la gestion des résidus ou encore la pose de parquets. Ont été publiés trente-six articles, disponibles sur le site web⁶ qui a été développé dans le cadre du projet afin de diffuser des informations sur les parquets d'origine durable.

6 pimads.org

Création de plantations forestières communautaires en Colombie

Le projet de l'OIBT PD 20/99 Rev.2 (F) a aidé à créer et à gérer 2 648 hectares de plantations forestières avec la participation de communautés afro colombiennes dans la région de Domingodo Truando en Colombie. Plus de 2,8 millions de semis de *Gmelina arborea*, *Tabebuia rosea*, *Tectona grandis*, *Cedrela odorata* et *Bombacopsis quinata* ont été cultivés dans les pépinières communautaires et plus de 1 600 agriculteurs ont été formés aux techniques sylvicoles. Ce projet a permis de préparer le terrain en prélude à la création de plantations additionnelles financées dans le cadre de deux autres projets.

Dynamisation de la transformation du bois au Guyana

Au Guyana, le secteur forestier étant axé sur la production primaire, on avait, jusqu'à présent, négligé la valorisation en aval, essentiellement du fait que la filière ne dispose pas des capacités nécessaires pour graver les échelons de la chaîne de valeur ajoutée. Il est donc crucial que le Guyana dispose d'un programme complet et intégré pour développer son sous-secteur de la transformation du bois afin d'assurer une utilisation efficace et durable de ses ressources forestières.

À cet effet, le Gouvernement guyanais a mis en œuvre le projet de l'OIBT PD 687/13 Rev.1 (I), dont les trois résultats majeurs ont été:

1) La formation de 320 employés – cadres, superviseurs, exploitants et régulateurs – du sous-secteur de la transformation du bois à des aspects spécifiques de la gestion d'un parc à bois et d'une scierie.

2) Un examen du commerce national (intérieur et d'exportation) des débités; et la publication d'une version révisée des Règles guyanaises de classement du bois et des normes de qualité/dimensionnement des débités en vigueur dans le secteur de la construction.

3) Une sensibilisation accrue chez les utilisateurs de bois (entrepreneurs, architectes et opérations à valeur ajoutée).

Grâce aux interventions du projet, on a constaté une augmentation des taux de rendement du bois (jusqu'à 10 pour cent) et une meilleure compatibilité entre les normes d'exportation du Guyana et celles des pays consommateurs de bois. Selon les statistiques de la Commission forestière guyanaise (GFC), les exportations des petits et moyens exploitants ont progressé de quelque 10 pour cent.

Améliorer les liens intersectoriels a constitué un autre aspect majeur de la stratégie de ce projet. La démarche retenue a permis d'accroître la collaboration entre les associations représentant les exploitants forestiers, exportateurs, propriétaires de scieries et de parcs à bois, ainsi que les entreprises travaillant dans la production valorisée. On comprend mieux maintenant pourquoi toutes les parties prenantes doivent travailler ensemble pour améliorer la qualité des produits forestiers et veiller à ce que la ressource forestière soit employée avec efficacité et dans le souci de la pérennité.



Dans le cadre d'une formation dispensée au titre du projet de l'OIBT PD 687/13 Rev.1 (I), des instructeurs enseignent comment utiliser les guides dans le sciage à la tronçonneuse afin d'accroître le rendement du bois. Photo: P. Bholanath/ Guyana Forestry Commission

Développement participatif de critères et indicateurs dans le sud-est du Mexique

Le projet de l'OIBT PD 351/05 Rev.1 (F) a aidé à élaborer des critères et indicateurs (C&I) servant à évaluer la gestion des forêts tropicales dans le sud-est du Mexique (États de Campeche, Chiapas, Oaxaca, Quintana Roo et Yucatán). Dans le cadre de ce projet ont été appliqués et validés les C&I de l'OIBT ainsi que ceux d'autres protocoles internationaux majeurs dans neuf unités forestières d'aménagement (UFA) couvrant plus de 150 000 hectares et présentant divers types de forêt et de niveaux d'organisation. Plus de 1 300 propriétaires forestiers ont été sensibilisés au concept des C&I et à leur emploi. Des kits C&I ont été élaborés pour chaque UFA afin de faciliter le suivi des avancées allant dans le sens de la GDF.

Les populations locales ont pris une part active à ce projet. Des C&I ont été élaborés pour les forêts tropicales du sud-est du Mexique dans le cadre d'une série de 60 ateliers, avec la participation des acteurs impliqués dans leur gestion et leur exploitation. Des efforts ont été faits en vue d'obtenir la participation de producteurs issus de différents groupes ethniques, Mayas, Tzotziles, Tzeltales et Zapotecos, ainsi que de professionnels bilingues d'origine ethnique, ce afin de veiller à ce qu'une pluralité de voix se fassent entendre au cours du processus. Les *ejidos* et les communautés emploient les C&I ainsi élaborés pour planifier leurs activités sylvicoles, améliorer leurs pratiques de récolte forestière, déterminer les thèmes de recherche prioritaires et solliciter des financements pour la mise en œuvre d'activités diverses. La participation au projet a eu des retombées importantes au niveau social chez les *ejidos* et communautés impliqués.

Elle a notamment permis de mieux faire comprendre et accepter que les C&I étaient un outil servant à évaluer, suivre et gérer leurs forêts, mais aussi à enrichir leur culture en encourageant le partage, chez les producteurs, des connaissances et de l'apprentissage en matière de planification et d'exploitation forestières.



Au Mexique, le projet de l'OIBT PD 351/05 Rev.1 (F) a aidé à élaborer des C&I pour évaluer la gestion des forêts tropicales de la région du sud-est, dont cette opération de récolte dans une pinède de production située dans la communauté de Santa Catarina Ixtepeji de l'État d'Oaxaca. Photo: C. Franco

Adoption de la gestion intégrée du feu par des collectivités au Panama

Au Panama, l'une des principales causes de la déforestation réside dans le défrichage pour l'agriculture vivrière et l'élevage de bétail, qui implique l'un et l'autre le recours au feu. En mettant en œuvre le projet de l'OIBT PD 441/07 Rev.2 (F), le but du Gouvernement du Panama était d'améliorer la gestion du feu dans le pays avec la participation des communautés locales.

Au lieu d'éliminer l'usage du feu, le projet a choisi de modifier les pratiques existantes en appliquant des techniques de prévention et de contrôle destinées à atténuer ses effets délétères et à l'utiliser en soutien à la conservation des ressources naturelles. Le projet a été centré sur trois zones pilotes, dont deux réserves forestières (Réserve hydrologique du Mont-Guacamaya et Réserve forestière d'El Montuoso) et une forêt communautaire (la Comarca Buenos Aires).

À l'issue du projet, trois brigades de pompiers volontaires (une par zone) avaient été créées, équipées et formées à la prévention et aux premiers secours; 14 kms de coupe-feux avaient été construits; et trois tours de guet avaient été érigées et équipées. Un registre national des feux de forêt est aujourd'hui en place pour pouvoir disposer de données à jour et exactes, et un dispositif d'alerte précoce a été installé pour détecter et surveiller les feux. Soixante-douze fonctionnaires ont été formés à la gestion des charges de combustible forestier, à la détermination des causes des feux de forêt et à l'évaluation des dommages environnementaux provoqués par les incendies.

Pour aider à évaluer les répercussions à long terme de ce projet, on a conduit des études de référence dans chacune des zones qui ont livré des renseignements sur le climat, la géologie, la géomorphologie, l'hydrogéologie, la flore, la faune, l'hydrologie et les affectations des sols.

Plusieurs supports pédagogiques ont été préparés et distribués pour aider à sensibiliser les membres des communautés – dont les jeunes – à la gestion intégrée du feu, ce qui s'est traduit par la création de groupes environnementaux volontaires dans les zones pilotes.



Au Panama, ces brigades de pompiers forestiers volontaires ont suivi une formation à la gestion intégrée du feu dans le cadre du projet de l'OIBT PD 441/07 Rev.2 (F). Photo: Ministerio de Ambiente



Cette tour de guet dans la réserve forestière de La Yeguada au Panama a été construite dans le cadre du projet de l'OIBT PD 441/07 Rev.2 (F). Photo: Ministerio de Ambiente

Végétalisation de terres arides côtières au Pérou

Sur le littoral sud du Pérou, dans le département d'Arequipa (province de Camaná), des étendues arides et sub-arides s'étendent sur un million d'hectares. On considère en général qu'il s'agit de friches dont la valeur économique et environnementale est négligeable. Le but du projet de l'OIBT PD 724/13 Rev.1 (F) a consisté à restaurer ces écosystèmes arides ou sub-arides de la région côtière du Sud péruvien au moyen d'une essence locale, tara (*Caesalpinia spinosa*), apte à se développer dans cet environnement hostile.

Le projet a ainsi planté du tara pour boiser 32 hectares de friches et créer deux pépinières permettant de maintenir sa production. Il a aussi permis de développer un programme technique pour l'aménagement de plantations de tara dans le but de reproduire les résultats du projet dans d'autres régions arides du Pérou. Ce programme comporte des informations sur le sol, l'eau, l'irrigation et la biodiversité



*Cette plantation de tara (*Caesalpinia spinosa*) sur des terres arides dans la province de Camaná au Pérou a été créée dans le cadre du projet de l'OIBT PD 724/13 Rev.1 (F). Photo: J. Malleux*

ainsi que des principes directeurs de gestion de plantations sur des terres dégradées et stériles.

Le tara est une source de tannins, lesquels ont des applications dans les industries du cuir, du vin et de la transformation alimentaire. La création de plantations de tara dans des zones arides contribuera, au fil du temps, aux revenus et à la qualité de vie de leurs populations riveraines.

Appui à la création de valeur ajoutée chez des petites entreprises au Pérou

Dans les provinces péruviennes de l'Arequipa, de la Madre de Dios et de l'Ucayali, la plupart des petites et moyennes entreprises de transformation du bois ne possèdent pas les compétences nécessaires en gestion d'entreprise et en commercialisation qui leur permettraient d'être compétitives sur le marché intérieur et à l'international. Elles produisent à partir d'essences locales des sciages, platelages, parquets, portes et meubles, autant de produits qu'il est possible de valoriser dans une proportion considérable, à condition d'avoir les savoir-faire nécessaires.

Le projet de l'OIBT PD 540/09 Rev.2 (I) avait pour objet de renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) de ces trois provinces afin de créer de la valeur pour leurs produits, de mieux gérer leur activité, de commercialiser de manière efficace et d'utiliser de bonnes pratiques environnementales.

Dans le cadre de ce projet, on a fourni une formation et une assistance technique à plus de 500 employés issus de trente-sept entreprises dans des domaines tels que le séchage du bois, le triage du bois, le matériel de transformation du bois, la transformation à valeur ajoutée, les techniques de finition, la gestion des résidus, le chiffrage des coûts, l'hygiène

et la sécurité sur le lieu de travail, les bonnes pratiques environnementales, la comptabilité et la finance, la gestion d'une activité ainsi que la certification des forêts et de la CdC. Trente firmes ont investi pour moderniser leur équipement et infrastructure, trente et une ont accru leurs recettes et une société de la Madre de Dios a exporté trois conteneurs de platelages de cumarú (*Dipteryx odorata*) à destination de la France, ce qui lui aurait été impossible sans ce projet.

Le projet a apporté une assistance à quinze entreprises dans l'élaboration d'un plan d'activité commerciale et de produits de type mobilier d'habitation ou scolaire, parquets, panneaux composites, portes, cercueils, bois coupés à dimensions et maisons préfabriquées.

Le projet a joué un rôle important dans la province d'Arequipa en permettant de planifier un nouveau parc industriel, auquel un terrain a aujourd'hui été alloué. Il a permis de sensibiliser et de mener une campagne de marketing sur la GDF et les produits bois à valeur ajoutée dans les trois provinces et à Lima, et il a donné lieu à la publication d'un rapport mensuel sur le marché du bois, qui présente également les prix des produits et services forestiers.

*Un ouvrier assemble une chaise dans une fabrique de meubles au Pérou, où le projet de l'OIBT PD 540/09 Rev.2 (I) a aidé les entreprises à valoriser leurs produits bois.
Photo: E. Sangama/Camara Nacional Forestal*



Tableau 2: Projets achevés en 2016 (cycle régulier)

Numéro de projet	Intitulé	Financement de l'OIBT (\$EU)	Donateur(s)	Soumis par
PD 124/01 Rev.4 (M), Phase III, Étape 2	Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines	600 000	Japon	OIBT
PD 620/11 Rev.1 (M)	Développement et mise en place d'un système d'identification de l'espèce et de traçabilité du bois à l'aide d'empreintes ADN et d'isotopes stables	2 046 092	Allemagne Australie États-Unis	Allemagne
PD 700/13 Rev.2 (I)	Développement du commerce et de la valorisation des bois et produits dérivés tropicaux dans un cadre intra-africain — Phase I, Étape 1	1 399 989	Japon	OIBT
PD 678/12 Rev.1 (M)	Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Bénin	398 704	Japon Suède	Bénin
PD 21/98 Rev.2 (F)	Aménagement forestier, participation des communautés et utilisation durable de la région forestière de Si-Kop (province du littoral, Cameroun) — Phase II	647 517	Japon	Cameroun
PD 424/06 Rev.2 (F)	Conservation et utilisation des plantes médicinales dans les communautés ghanéennes riveraines des forêts	429 138	États-Unis Japon République de Corée	Ghana
PD 581/10 Rev.2 (F)	Mise en place d'un système d'information géographique pour la gestion durable des massifs forestiers au Togo	345 840	Japon	Togo
PD 577/10 Rev.1 (F)	Gestion du Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude pour promouvoir la coopération au service de la conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos — Phase III)	2 051 039	Japon	Cambodge Thaïlande
PD 673/12 Rev.1 (F)	Renforcement des capacités en matière d'application des lois et de gouvernance forestières des domaines forestiers permanents dans les provinces de Kratie et de Mondulkiri au Cambodge	464 033	Japon République de Corée	Cambodge
PD 449/07 Rev.2 (M, I)	Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée	473 040	Australie États-Unis <i>Japan Lumber Importers' Association</i> Japon	PNG
PD 346/05 Rev.2 (F)	Conservation et reconstitution de terres dégradées dans les unités agricoles familiales dans l'Est de l'Amazonie brésilienne	324 000	Japon	Brésil
PD 433/06 Rev.3 (I)	Modèle pérenne pour la chaîne de fabrication brésilienne de parquets	516 927	Japon Suisse	Brésil
PD 20/99 Rev.2 (F)	Mise en place et gestion de forêts communautaires de production et protection dans le haut et moyen Atrato, Département de Choco, Colombie	559 493	États-Unis Japon	Colombie
PD 687/13 Rev.1 (I)	Renforcer la performance du secteur de la transformation du bois au Guyana, par le renforcement des capacités locales et l'amélioration des systèmes locaux qui favorisent le commerce des produits forestiers et l'utilisation durable des ressources forestières	250 068	États-Unis Japon	Guyana
PD 351/05 Rev.1 (F)	Critères et indicateurs d'évaluation de la pérennité de la gestion des forêts tropicales au Mexique (plaines côtières du Sud-Est: golfe du Mexique et péninsule du Yucatán)	514 653	États-Unis Finlande Japon	Mexique
PD 441/07 Rev.2 (F)	Renforcement institutionnel de l'ANAM au service de la gestion intégrée du feu dans les forêts tropicales du Panama	463 115	États-Unis Japon	Panama
PD 724/13 Rev.1 (F)	Directives sur la gestion des plantations de tara (<i>Caesalpinia spinosa</i>) en vue de réhabiliter les terres en jachère dans la région côtière tropicale sub-humide du Pérou	149 632	Japon	Pérou
PD 540/09 Rev.2 (I)	Appui destiné à améliorer la productivité de la filière bois péruvienne en vue de fabriquer des produits à valeur ajoutée	448 362	Japon Suisse	Pérou

3 Résultats concrets des Programmes thématiques de l'OIBT en 2016

Mise en œuvre des Programmes thématiques de l'OIBT

Les Programmes thématiques de l'OIBT sont une innovation de l'AIBT de 2006. Cinq ont été créés à ce jour (mais seuls trois d'entre eux sont actuellement en opération):

- 1) Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)
- 2) Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)
- 3) Transparence du commerce et des marchés (TMT)
- 4) Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)
- 5) Développement et efficacité de l'industrie (IDE).

En 2016, douze projets ont été menés à terme dans le cadre des Programmes thématiques TFLET, REDDES et TMT (tableau 3).

Application des lois forestières, gouvernance et commerce

Les projets achevés en 2016 au titre du programme TFLET ont joué un rôle comme suit:

- Au Cameroun, renforcement des contrôles destinés à lutter contre l'exploitation forestière illécite en renforçant

les capacités de plusieurs autorités nationales chargées de l'application des lois forestières et la collaboration entre celles-ci, au nombre desquelles l'Administration forestière, les services du fisc et des douanes sous la tutelle du Ministère des finances, le Ministère de la justice et la Police; et en cartographiant les routes commerciales du pays [TFL PD 003/09 Rev.2 (M)].

- Au Guatemala, amélioration des cadres juridiques et renforcement de la gouvernance des forêts en actualisant la législation forestière nationale et autres lois pertinentes destinées à réglementer le transport du bois, le suivi des entreprises forestières et les prélèvements de bois pour consommation domestique. Suite à l'entrée en vigueur de cette réglementation, l'enregistrement en ligne des entreprises forestières – via le Système informatisé d'information forestière⁷ – est désormais obligatoire. Ce système a permis d'améliorer la gouvernance des forêts tant du point de vue de l'autorité nationale en charge des forêts que de celui des acteurs forestiers, lesquels bénéficient de dispositifs qui automatisent les processus relevant des forêts, réduisent les temps de réponse, standardisent les formulaires, clarifient les procédures, évitent les données en double, minimisent les erreurs d'origine humaine, limitent la bureaucratie et les pouvoirs discrétionnaires des agents, et permettent de respecter les délais fixés par la loi. La capacité de l'autorité nationale à faire appliquer les lois forestières a été renforcée par une formation intensive aux systèmes d'information géographique, aux inventaires forestiers, aux critères et indicateurs, à la gestion des forêts et aux incitations en faveur des forêts [TFL PD 024/10 Rev.2 (M)].

⁷ seinef.inab.gob.gt

Programmes thématiques



Application des lois forestières



Gestion des forêts



Communautés forestières



Réduction de la déforestation



Information sur le marché



Industries forestières



Paiements des services environnementaux



Réduction des feux de végétation



Produits forestiers ligneux et non ligneux



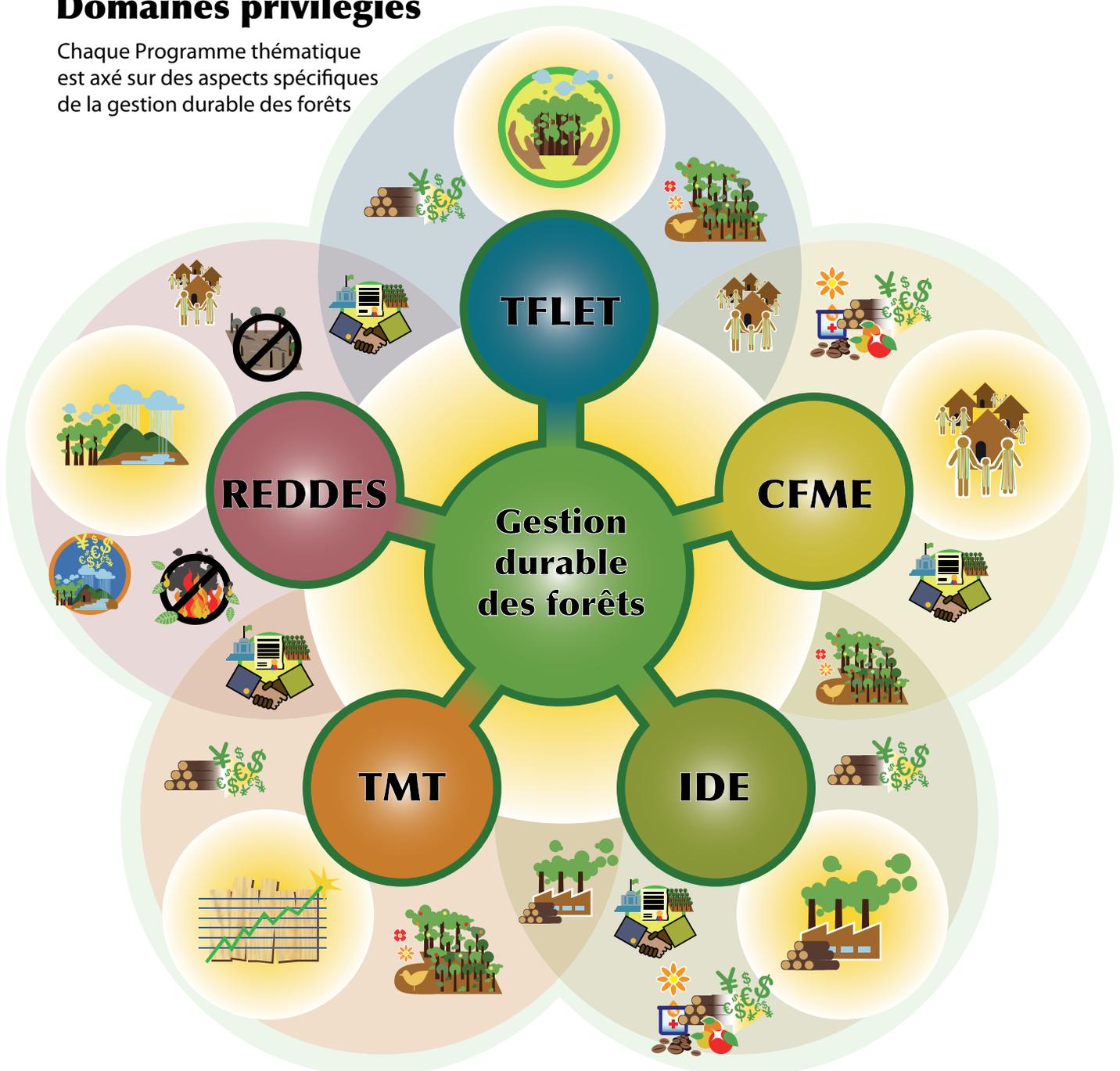
Gouvernance des forêts



Marchés forestiers

Domaines privilégiés

Chaque Programme thématique est axé sur des aspects spécifiques de la gestion durable des forêts



Les Programmes

Les Programmes thématiques représentent des domaines de travail ciblés qui sont destinés à aider l'OIBT à atteindre ses objectifs sur la base d'une démarche programmatique intégrée et stratégique



Un démarrage rapide des projets



Des projets et activités ciblés



Des opportunités de réponse à des politiques et enjeux mondiaux

TFLET



Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)

Sauvegarde des ressources forestières

REDDES



Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)

Valorisation des services environnementaux forestiers

CFME



Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)

Amélioration des moyens d'existence

TMT



Transparence du commerce et des marchés (TMT)

Amélioration des marchés et du commerce forestiers

IDE



Développement et efficacité de l'industrie (IDE)

Renforcement des industries forestières



Un agent de la police nationale environnementale du Guatemala vérifie la documentation d'un chargement de bois. La capacité à faire appliquer les lois a été renforcée dans le cadre du projet de l'OIBT TLF-PD 024/10 Rev.2 (M). Photo: Instituto Nacional de Bosques

Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales

Les projets achevés en 2016 au titre du programme REDDES ont joué un rôle comme suit:

- Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts au Ghana et au Togo en Afrique, et en Malaisie et au Myanmar en Asie
 - Au Ghana, les capacités d'ordre technique et managérial ont été développées en matière de conservation, de restauration et de réhabilitation des zones dégradées, ainsi que sur le plan du chiffrage et du suivi des volumes de carbone. Un référentiel des stocks de carbone et un chiffrage économique des biens et services procurés par les forêts ont été préparés pour l'Aire de conservation d'Ankasa, qui est considérée comme étant l'écosystème forestier présentant la biodiversité la plus riche au Ghana [RED-PD 026/09 Rev.1 (F)].
 - Au Togo, plus de 810 hectares d'étendues de forêt et de savane ont été reboisés ou réhabilités par des collectivités locales, avec le concours de pépinières créées dans les villages de Alaoussou, Bato, Natchambonga et Djiyega. Ont été utilisées à ces fins les essences *Khaya grandifolia*, *Khaya senegalensis*, *Terminalia superba*, *Cedrela odorata*, *Tectona grandis*, *Gmelina arborea*, *Leucaena leucocephala*, *Peltophorum ferrugineum*, *Albizia lebbek*, *Azadirachta indica*, *Senna siamea*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Tamarindus indica*, *Vittelaria paradoxa* et *Parkia biglobosa* [RED-PD 031/11 Rev.1 (F) et RED-SPD 092/12 Rev.1 (F)].
 - En Malaisie, le recours à de meilleures pratiques a été introduit dans l'État de Pahang, notamment l'exploitation à faible impact et les prescriptions sylvicoles destinées à valoriser les stocks de carbone et à réduire la dégradation des forêts. Un référentiel pour le carbone a été préparé

et une grille de rémunération du carbone et des services environnementaux que procurent les bassins versants a été établie en vue des politiques qui seront élaborées ultérieurement. Ces activités font partie des initiatives de préparation à la REDD+⁸ en Malaisie [RED-PD 037/11 Rev.2 (F)].

- Au Myanmar, les interventions de l'OIBT ont permis d'initier une sensibilisation à la REDD+, ainsi que le renforcement des capacités et la préparation en la matière au sein des autorités nationales, de la société civile et des parties prenantes aux forêts. Une feuille de route de préparation à la REDD+ a été élaborée, adoptée et présentée lors d'une manifestation en marge de la 21^e Conférence des Parties (CdP) à la CCNUCC. A également été développée une stratégie nationale relative à la REDD+, qui comporte des critères et indicateurs de la REDD+; des garanties sociales et environnementales; des lignes directrices sur le suivi et la vérification des forêts; des inventaires du carbone contenu dans la biomasse forestière et du carbone forestier aérien; et des sites de démonstration de la REDD+ dans la ville de Yedashe [RED-PD 038/11 Rev.3 (F)].

8 REDD+ = réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, y compris le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier.



Cette pépinière a été créée pour les besoins des activités de reboisement à Alaoussou au Togo dans le cadre du projet de l'OIBT RED-PD 031/11 Rev.1 (F). Photo: Office de développement et d'exploitation des forêts



Un groupe d'agriculteurs suit une formation aux aspects techniques et managériaux de la REDD+ dans l'aire de conservation d'Ankasa au Ghana, dans le cadre du projet de l'OIBT RED-PD 026/09 Rev.1 (F). Photo: E. Antwi-Bawuah/Council for Scientific and Industrial Research-Forestry Research Institute of Ghana



Des femmes s'occupent des semis dans la pépinière de Natchambonga au Togo, qui a été créée dans le cadre du projet de l'OIBT RED-SPD 092/12 Rev.1 (F). Photo: C. A. Esso Wazina/Direction des ressources forestières



Des agents de terrain exécutent un inventaire forestier dans la Réserve forestière de Kabaung au Myanmar dans le cadre du projet de l'OIBT RED-PD 38/11 Rev.3 (F). Photo: Myanmar Forest Department



Deux habitantes de la plaine côtière du Veracruz au Mexique tressent des paniers dans le cadre d'une entreprise communautaire. Le projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M) a exploré la valeur économique des services écosystémiques que procurent les forêts dans cette région. Photo: G. Sánchez Vigil

Transparence du commerce et des marchés

Les projets achevés en 2016 au titre du programme TMT (qui fait partie du Programme OIBT-CITES) ont joué un rôle comme suit:

- Au Cameroun, amélioration de la gestion de l'afromosia dans le cadre du recueil de données sur la récolte, le transport, la transformation et l'exportation [TMT-SPD 020/15 (M)].
- Au Congo, dans la région nord, amélioration du relevé des données et de la traçabilité de l'afromosia [TMT-SPD 021/15 (M)].
- En Afrique, amélioration, par le biais d'une plateforme en ligne⁹, de l'accès à l'information sur le marché des bois tropicaux et produits dérivés dans le but de promouvoir et de faciliter le commerce intra-africain du bois [TMT-SPD 012/12 Rev.1 (M)].
- Au Guyana, évaluation des forêts à vocation commerciale en vue de déterminer la situation de la conservation de leurs essences, en privilégiant plus particulièrement le cèdre rouge (*Cedrela odorata*) en vue de son éventuelle inscription à la CITES. Les résultats de cette évaluation des ressources a servi à élaborer un plan de gestion pour l'exploitation durable du cèdre rouge et à accroître la capacité de la filière à récolter, développer et commercialiser cette essence sur le marché national et international, en conformité avec les objectifs de son inscription à l'annexe III de la CITES. Le principal rapport technique du projet comporte une carte de la répartition du cèdre rouge; un synopsis de la taille de sa population, de sa répartition, de la densité de ses peuplements, de la structure de la taille et de la dynamique de sa régénération; et il définit une possible stratégie de gestion durable du cèdre rouge dans ce pays. Un second rapport technique est consacré aux marchés national et international du cèdre rouge et à un cadre de communication des rapports à la CITES [TMT-SPD 014/13 Rev.1 (M)].
- Mise en place d'une collection d'échantillons de référence décrits de manière précise et développement d'un dispositif d'identification génétique et anatomique du bois pour toutes les espèces *Dalbergia* inscrites aux annexes de la CITES [TMT-SPD 022/15 (I)].



*Des piles de sciages de cèdre rouge (*Cedrela odorata*) sont conservées dans un entrepôt au Guyana. Ce pays a accru sa capacité à gérer dans une optique pérenne cette essence, ainsi que d'autres inscrites aux annexes de la CITES, grâce à diverses interventions financées par l'OIBT. Photo: P. Bholanath/Guyana Forestry Commission*

⁹ africantimber.net

Tableau 3: Projets, avant-projets et activités achevés en 2016 dans le cadre des Programmes thématiques

Numéro de projet	Intitulé	Financement de l'OIBT (\$EU)	Soumis par
TFLET			
TFL-PD 003/09 Rev.2 (M)	Renforcement du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illicite et du commerce associé au Cameroun	365 526	Cameroun
TFL-PD 024/10 Rev.2 (M)	Améliorer l'application des lois forestières à l'échelon national en vue de promouvoir la gouvernance des forêts au Guatemala	563 339	Guatemala
REDDES			
RED-PD 026/09 Rev.1 (F)	Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts par la gestion collaborative avec les communautés locales	658 716	Ghana
RED-PD 031/11 Rev.1 (F)	Réhabilitation et restauration des forêts relictuels et des savanes arides dans les vallées d'Akmé et d'Akama	478 894	Togo
RED-SPD 092/12 Rev.1 (F)	Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les forêts communautaires de Natchambonga et de Djijega en favorisant les actions de gestion participative des forêts	149 904	Togo
RED-PD 037/11 Rev.2 (F)	Réduction de la dégradation des forêts et des émissions par la gestion durable des forêts en Malaisie péninsulaire	590 922	Malaisie
RED-PD 038/11 Rev.3 (F)	Renforcement des capacités à élaborer des activités REDD+ dans le contexte de la gestion durable des forêts	571 890	Myanmar
TMT			
TMT-SPD 020/15 (M)*	Appui à l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) en vue d'optimiser la gestion de la base de données sur <i>Pericopsis elata</i> (assamela) au Cameroun	113 400	Cameroun
TMT-SPD 021/15 (M)*	Création d'un observatoire de l'exploitation de <i>Pericopsis elata</i> au Congo	130 000	Congo
TMT-SPD 012/12 Rev.1 (M)*	Amélioration de la transparence du commerce intra-africain et des marchés du bois et de ses produits dérivés	111 931	Ghana
TMT-SPD 014/13 Rev.1 (M)*	Valorisation de la gestion durable et de l'exploitation commerciale de l'essence <i>Cedrela odorata</i> (cèdre rouge) inscrite à la CITES au Guyana	136 640	Guyana
TMT-SPD 022/15 (I)*	Mise en place d'une collection d'échantillons de référence décrits avec précision et d'un dispositif d'identification de l'ensemble des espèces <i>Dalbergia</i> inscrites à la CITES, et d'une étude de faisabilité sur <i>Diospyros</i> et les espèces d'aspect similaire	200 000	Suisse

* Financé dans le cadre du Programme OIBT-CITES, au titre d'une clause contractuelle avec le principal bailleur de fonds (la Commission européenne) afin de permettre que 20 pour cent de ses fonds soient alloués à des projets pertinents faisant partie du Programme thématique TMT.

4 Économie, statistiques et marchés

Revue et évaluation de la situation mondiale des bois

En vertu de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) de 2006, un «examen et une évaluation de la situation mondiale des bois» doivent être publiés tous les deux ans. En 2016, l'OIBT a présenté les données préliminaires relatives à la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016*, dont la publication est prévue en 2017.

La *Revue biennale*:

- Dresse une synthèse des faits nouveaux intervenus sur les principaux marchés des bois tropicaux.
- Offre une analyse de la production, de la consommation, du commerce et des prix des produits bois primaires tropicaux (grumes, sciages, placages et contreplaqués tropicaux).
- Décrit le commerce des produits bois de transformation secondaire, en privilégiant les pays tropicaux.
- Analyse les tendances dans la production et le commerce des produits bois primaires tropicaux.

Rapport sur le marché des bois tropicaux

Vingt et un numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) ont été publiés en 2016, fournissant des actualités et des informations sur les tendances du marché des bois tropicaux et de leur commerce dans le monde¹⁰.

¹⁰ Les numéros antécédents du *Rapport sur le marché des bois tropicaux* sont disponibles sur: www.itto.int/mis_back_issues

Amélioration des statistiques sur les produits forestiers dans la région des Caraïbes

L'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre international de l'agriculture et des biosciences (CABI) ont organisé du 12 au 14 avril 2016 à Saint-Augustine (Trinité-et-Tobago) un atelier sur les statistiques relatives aux produits forestiers, destiné à la région des Caraïbes. Son but était de renforcer dans les pays de la région le recueil et l'analyse des données statistiques ainsi que leur aptitude à les communiquer. Les participants sont venus d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, de la Dominique, de la Grenade, du Guyana, d'Haïti, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Suriname et de Trinité-et-Tobago.



Des ouvriers transforment une grume de pin pour produire des sciages à Trinité-et-Tobago. Photo: J. C. Claudon/OIBT

Suivi de la certification des forêts et du bois

Lors de sa session annuelle en 2016, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a passé en revue les avancées enregistrées sur le plan de la certification des forêts et du bois (jusqu'en 2015). Il a relevé que, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la superficie totale de forêts certifiées couvrait 28,9 millions d'hectares en 2015, un chiffre qui représente 6,3 pour cent de la surface mondiale de forêts certifiées (458 millions d'hectares). Concernant les certificats de chaîne de contrôle (CdC), 3 105 au total étaient en vigueur dans les pays producteurs membres de l'OIBT, soit 7,7 pour cent de leur nombre total dans le monde. Le tableau 4 résume la situation dans ces pays.

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la certification forestière passe principalement par deux dispositifs internationaux: celui du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et celui du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

- FSC
 - Dans les pays producteurs de l'OIBT, la superficie de forêts certifiées était de 18 millions d'hectares en 2015, soit 9,7 pour cent de la surface totale de forêts certifiées par le FSC dans le monde.
 - Les certificats de CdC délivrés par le FSC dans les pays producteurs de l'OIBT se sont élevés au nombre de 2 603 en 2015, soit 8,7 pour cent du total mondial.
 - En 2015, les pays producteurs présentant les plus vastes surfaces de forêt certifiées par le FSC sont les suivants:
 - Le Brésil: 6 millions d'hectares (1 089 certificats de CdC délivrés par le FSC)
 - Le Congo: 2,4 millions d'hectares
 - L'Indonésie: 2,2 millions d'hectares.
- PEFC
 - Dans les pays producteurs de l'OIBT, la superficie totale de forêt certifiée dans le cadre du PEFC a atteint 8,2 millions d'hectares en 2015, soit 3 pour cent de la superficie totale de forêt certifiée par le PEFC dans le monde.

- Les certificats de CdC délivrés par le PEFC dans les pays producteurs de l'OIBT étaient au nombre de 497 en 2015, soit 4,7 pour cent du total mondial.
- En 2015, les pays producteurs de l'OIBT présentant les plus vastes surfaces de forêt certifiée par le PEFC se situaient dans les pays suivants:
 - La Malaisie: 4,7 millions d'hectares
 - Le Brésil: 2,8 millions d'hectares
 - L'Indonésie: 0,7 million d'hectares.

Outre les dispositifs du FSC et du PEFC, trois pays producteurs de l'OIBT se sont dotés de leur propre mécanisme de certification comme suit:

- 1) Le Programme brésilien de certification forestière (CERFLOR)
- 2) La Coopération pour la certification forestière indonésienne (IFCC)
- 3) Le Conseil malaisien de certification du bois (MTCC).

Le PEFC a avalisé l'ensemble des dispositifs de certification susmentionnés, et intégré leurs statistiques aux siennes.

En 2015, les forêts certifiées dans le monde l'étaient pour deux tiers par le PEFC, contre près d'un tiers par le FSC, mais ce dernier représentait la plus grande part des forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT.



Ces forêts de production appartenant aux populations autochtones Shipibo-Conibio de l'Ucayali au Pérou sont certifiées par le FSC. Le projet de l'OIBT TFL-SPD 029/12 Rev.1 (M) a aidé ces communautés à vendre leur bois certifié sur le marché du commerce équitable. Photo: Asociación para la Investigación y Desarrollo Integral

Tableau 4: Superficie de forêt certifiée dans les pays producteurs membres de l'OIBT

	2014	2015
Superficie de forêt certifiée dans les pays producteurs membres de l'OIBT	25,6 millions d'ha (5,7% de la superficie mondiale de forêt certifiée, qui est de 451 millions d'ha)	28,9 millions d'ha (6,3% de la superficie mondiale de forêt certifiée, qui est de 458 millions d'ha)
Nombre de certificats de CdC chez les pays producteurs membres de l'OIBT (pourcentage du nombre total de CdC dans le monde)	2806 (7,2%)	3105 (7,7%)
Superficie totale de forêt certifiée par le FSC dans les pays producteurs membres de l'OIBT (pourcentage de la superficie totale de forêts certifiées par le FSC dans le monde)	16 millions d'ha (8,8%)	18 millions d'ha (9,7%)
Superficie totale de forêt certifiée par le PEFC dans les pays producteurs membres de l'OIBT (pourcentage de la superficie totale de forêt certifiée dans le monde)	7,7 millions d'ha (2,7%)	8,2 millions d'ha (3%)
Autres dispositifs de certification	1,9 million d'ha	2,6 millions d'ha

En outre, deux autres dispositifs sont en vigueur en Indonésie. À la fin de 2015, l'Institut indonésien d'écolabellisation (LEI) avait enregistré 2,6 millions d'hectares de forêt certifiée et le Système indonésien de vérification de la légalité du bois (SVLK) avait délivré 318 521 attestations de légalité (*V-Legal Document*).

Lignes directrices destinées aux agents des douanes en vue d'aider à assurer la légalité du commerce du bois

Plus d'une centaine d'agents des douanes, de responsables forestiers, de responsables de l'application de la loi dans le commerce du bois ainsi que des représentants du secteur privé venus de toute la Malaisie se sont rencontrés le 12 mai 2016 à Putrajaya afin de mettre au point des lignes directrices sur le commerce du bois, destinées à aider dans leur mission les autorités douanières qui sont en première ligne. Cet atelier national était organisé par le Ministère des industries et produits des plantations (MPIC), le Conseil malaisien de la filière bois (MTIB) les Douanes royales malaisiennes et l'organisation TRAFFIC, en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes et l'OIBT.

Coopération entre l'OIBT et la CITES

Le Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES des espèces d'arbres tropicaux a pour objet de veiller à ce que le commerce international des essences tropicales inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. Les objectifs de ce Programme sont les suivants: prêter assistance aux autorités nationales CITES et au secteur privé pour se conformer aux exigences de gestion et de réglementation du commerce des essences inscrites à la CITES; apporter un soutien au renforcement des capacités; et mener des études spécifiques en vue d'enrichir le cadre mondial utilisé pour recueillir et analyser des informations sur la biologie et la gestion des essences inscrites à la CITES ainsi que sur le commerce des produits qui en sont dérivés.

À ce jour, les principales essences couvertes par le Programme OIBT-CITES sont *Pericopsis elata* (afrorosia, assamela), *Prunus africana* (prunier d'Afrique, pygeum) et les espèces *Diospyros* (ébène) en Afrique centrale et à Madagascar; *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles), *Cedrela odorata* et autres essences *Cedrela* (cedro, cèdre) en Amérique latine; les espèces *Gonystylus* (ramin), les espèces *Aquilaria* et *Gyrinops* (bois d'agar) en Asie; et les espèces *Dalbergia* (bois de rose) en Afrique et en Amérique latine.

Au titre du Programme OIBT-CITES ont été poursuivies en 2016 des activités de renforcement des capacités menées en collaboration. En décembre 2016, l'ensemble des quarante-quatre activités du Programme avaient toutes été achevées.

Pour de plus amples renseignements sur ce Programme et ses activités, on consultera: www.itto.int/cites_programme



Des grumes sont inspectées au Sabah avant de transiter par la Malaisie péninsulaire. Photo: The Sabah Foundation



Des travailleurs forestiers aux côtés d'un acajou (*Swietenia macrophylla*) dans la forêt amazonienne au Brésil. Le Programme OIBT-CITES a aidé divers pays, dont le Brésil et le Pérou, à mieux comprendre l'écologie et la sylviculture de cette essence et à améliorer ainsi sa gestion. Photo: S. Hirakuri/STCP



Ces fruits d'un arbre produisant du bois d'agar (*Aquilaria malaccensis*) croissent en Malaisie péninsulaire, où le Programme OIBT-CITES a mené des études sur la reproduction et la génétique de cette essence afin d'améliorer sa gestion. Photo: Forest Research Institute of Malaysia



*Des chercheurs de l'Université de Dschang prélèvent des échantillons de bois de *Pericopsis elata* dans la plantation forestière de Bidou au Cameroun. Photo: Mouliom*



Ce dispositif utilise la spectroscopie proche infrarouge pour identifier un bois dans le cadre des efforts déployés pour suivre le commerce de l'acajou au Brésil. Photo: Laboratório de Produtos Florestais

Le partenariat entre l'OIBT et la CITES porteur de résultats dans le commerce des essences inscrites aux annexes

Le partenariat entre l'OIBT et la CITES, formalisé sous la forme du Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux, a induit une évolution «remarquable» au niveau des attentes, tant chez les États des aires de répartition que chez les États importateurs, que génère l'inscription d'espèces arborescentes, selon Milena Sosa Schmidt, la Responsable scientifique en chef du Programme pour la flore au Secrétariat de la CITES. S'adressant au Conseil international des bois tropicaux lors de sa 52^e session, M^{me} Sosa Schmidt a par ailleurs observé que ce partenariat avait aussi suscité toute une série de retombées positives.

La CITES est un accord international entre États dont le but est d'assurer que le commerce international de spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas leur survie. Les espèces couvertes par la CITES sont inscrites à trois annexes, en fonction du degré de protection qu'elles nécessitent. Depuis plus d'une décennie, l'OIBT et le Secrétariat de la CITES travaillent en étroite collaboration dans le cadre du Programme OIBT-CITES.

Ces dernières années, l'inscription d'essences aux annexes de la CITES s'est accélérée, a indiqué M^{me} Sosa Schmidt, de sorte qu'aujourd'hui plus de 800 essences y figurent, dont environ 650 sont exploitées pour leur bois. Par le passé, a-t-elle observé, la CITES était pour les États synonyme d'interdictions de commerce, ce qui avait entraîné une vive opposition à toute proposition d'inscription d'essences à ses annexes. À cet égard, le Programme OIBT-CITES a eu un effet transformateur.

«J'ai été heureuse de constater que les pays signataires de la CITES qui adoptent maintenant toutes les nouvelles inscriptions d'essences avaient laissé de côté leurs préjugés au profit d'une attitude favorable», a expliqué M^{me} Sosa Schmidt. «Ce fut l'un des effets les plus remarquables de ces travaux.»



M^{me} Milena Sosa Schmidt, du Secrétariat de la CITES, s'exprime lors de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: K. Sato/OIBT

La CITES est désormais considérée être un outil efficace pour veiller à ce que le commerce international s'effectue de manière contrôlée, de telle sorte qu'il ne constitue pas une menace pour la survie des essences dans la nature, a déclaré M^{me} Sosa Schmidt. «Je pense que ce Programme a réussi à prouver que les États des aires de répartition pouvaient compter sur l'appui technique et financier international lorsque leurs essences sont inscrites à la CITES», a ajouté M^{me} Sosa Schmidt.

Au nombre des autres avantages du Programme OIBT-CITES pour les États membres, M^{me} Sosa Schmidt a cité une amélioration de la gestion des forêts et de la réglementation du commerce des essences inscrites à la CITES chez ceux qui y participent, à laquelle s'ajoute une sensibilisation accrue à la recherche, à la sylviculture et à la conformité à la CITES, et une plus grande coopération en la matière. Par ailleurs, le Programme a permis de mieux intégrer les connaissances sur la gestion durable des forêts et la conservation, la gestion et le commerce international des essences pour établir un cadre d'orientation plus cohérent. On constate enfin que la conscientisation et la capacité à gérer et à réglementer le commerce international des essences inscrites à la CITES ont progressé à travers le monde.

Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché

Accords de libre-échange: défis et opportunités pour le commerce des bois tropicaux

Lors de la Discussion annuelle 2016 sur le marché, qui s'est tenue pendant la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux, on s'est penché sur les avantages et inconvénients des accords de libre-échange (ALE) s'agissant des bois tropicaux. Co-présidée par Jorge Malleux (Pérou) et Barney Chan (Malaisie), y sont intervenus des orateurs du Mexique, du Nigéria, de la Thaïlande, du Pérou, de l'Union européenne (UE) et des États-Unis d'Amérique¹¹.

- Faisant référence aux ALE négociés par l'UE, **M. André de Boer**, Secrétaire général de la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF), a ajouté que «plus il y en a, mieux c'est». Il a toutefois observé que les fabricants européens – notamment ceux qui sont tributaires des marchés intérieurs – ne voyaient peut-être pas les choses du même œil. La Commission européenne affiche des objectifs clairs pour ses ALE, a-t-il expliqué, qu'elle négocie afin de renforcer l'économie de l'UE et de créer de l'emploi en permettant aux entreprises européennes d'être plus compétitives et d'exporter davantage. Les ALE augmentent également l'accès aux matières premières et aux composants vitaux issus du monde entier. M. de Boer a décrit comment l'ETTF captait les avantages du commerce ouvert sur le plan des produits dérivés de bois tropicaux en les promouvant activement. Ses efforts sont dopés par la Coalition européenne pour des bois tropicaux durables (la EU-STTC, une alliance d'industries, d'entreprises, de gouvernements et d'organisations créée en 2013), qui a l'ambition et les ressources nécessaires pour susciter un essor des importations de produits dérivés des bois tropicaux dans l'UE.



M. André de Boer, Secrétaire général de l'ETTF, s'exprime lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché. Photo: K. Sato/OIBT



Les orateurs écoutent une intervention d'un membre de l'auditoire durant la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché. Photo: IISD

- Les accords commerciaux peuvent être de puissants outils pour galvaniser les exportations péruviennes de bois, selon **M. Erik Fisher Llanos**, Président du Comité forestier de l'Association péruvienne des exportateurs. Or, a-t-il ajouté, cet objectif n'est pas atteint parce que, au Pérou, le développement du secteur forestier y est entravé par un diagnostic erroné des problèmes rencontrés dans le secteur des bois tropicaux. La conséquence en est que l'on a privilégié la lutte contre l'exploitation forestière illégale et son commerce associé aux dépens de la cause fondamentale du problème, à savoir la pauvreté. Pour relever les défis auxquels le Pérou est confronté, M. Fisher a préconisé de: renforcer la capacité de gestion des administrations régionales, s'attaquer à la réglementation trop stricte du secteur et améliorer la communication avec les grands marchés internationaux. Il a observé que l'Accord de promotion du commerce entre les États-Unis et le Pérou avait été signé en décembre 2007 et que, en 2013, les exportations péruviennes en direction des É.-U. avaient augmenté de 38 pour cent, pour se chiffrer à 8,1 milliards \$EU; les entreprises américaines ont quant à elles exporté au Pérou des marchandises pour une valeur de 10,1 milliards \$EU cette même année.



Les participants assistent à une présentation de M. Erik Fisher Llanos, Président du Comité forestier de l'Association des exportateurs péruviens, lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché. Photo: IISD

¹¹ Les présentations délivrées lors de la Discussion annuelle sur le marché sont disponibles sur: itto.int/ittc-52/presentations.html



Les participants assistent à une présentation de M. Enrique Tellez Pacheco, Président de la CANAINMA, lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché.
Photo: IISD

- **M. Enrique Tellez Pacheco**, Président de la Chambre nationale de la filière mexicaine du bois (CANAINMA), a reconnu que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et autres ALE étaient source d'avantages pour le Mexique. Cela dit, si ces accords offrent certes de nouvelles opportunités pour l'import-export de bois tropicaux, il reste toutefois beaucoup à faire pour que le secteur national des bois tropicaux, où les PME sont prédominantes, profite de ces opportunités. Le défi, a expliqué M. Tellez, est d'accroître la compétitivité des entreprises mexicaines pour leur permettre de tirer parti des ALE. Pour y parvenir, les pouvoirs publics et des organismes de type CANAINMA devront remédier au morcellement de la production de bois tropicaux dans la région du sud-est du Mexique, où seuls des produits à faible valeur ajoutée sont fabriqués. Des efforts s'imposent, a-t-il dit, pour ouvrir le financement en vue de remplacer les équipements obsolètes, de stimuler le niveau de savoir-faire et d'accroître la transparence dans le secteur en vue de s'attaquer à l'exploitation forestière illicite.



M. Labode Popoola, professeur d'économie forestière et de développement durable à l'Université d'Ibadan (Nigéria), et Président de l'Association nigériane de foresterie, s'exprime lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché.
Photo: K. Sato/OIBT



M. Joe O'Donnell, Directeur en chef des affaires gouvernementales et publiques à l'IWPA, s'exprime lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché.
Photo: K. Sato/OIBT

- **M. Joe O'Donnell**, Directeur en chef des affaires gouvernementales et publiques à l'Association internationale des produits dérivés du bois (IWPA) basée aux États-Unis, a indiqué que l'issue de l'élection présidentielle américaine signifiait en effet que l'Accord de partenariat transpacifique (PTP), ne serait pas mis en œuvre aux États-Unis, pour le moins à court terme. Il a ajouté que le résultat électoral risquait d'avoir d'autres conséquences sur l'environnement américain du commerce, mais que l'IWPA était déterminée à garder les flux commerciaux ouverts. Les ALE en vigueur qui ont été signés avec les États-Unis englobent vingt pays, a rapporté M. O'Donnell, et ils ont montré qu'ils étaient l'un des meilleurs moyens d'ouvrir les marchés étrangers aux exportateurs américains. Grâce à la réduction des barrières commerciales et à la mise en place d'un environnement du commerce et de l'investissement plus stable et transparent, il a été plus facile et économique pour les entreprises américaines d'exporter leurs produits et services sur les marchés des partenaires commerciaux.
- **M. Labode Popoola**, professeur d'économie forestière et de développement durable à l'Université d'Ibadan au Nigéria et Président de l'Association forestière du Nigéria, a expliqué que si les exportations ouest-africaines de produits dérivés du bois sont significatives, leur production et leur commerce sont toutefois peu intégrés, ce qui réduit les avantages économiques et la capacité du secteur à répondre aux besoins des marchés intérieur et régional. Suite au déséquilibre du pouvoir d'achat entre le marché international et le marché intérieur, auquel s'ajoute la concentration démesurée des efforts en faveur du commerce exportateur qui en résulte, la demande intérieure légitime en bois – qui est en rapide essor – est restée ignorée. Il faut un cadre stratégique commun pour générer des données pertinentes sur le commerce local, national et transfrontalier, et ses incidences dans la sous-région. M. Popoola a préconisé une plus grande efficacité dans l'application des réglementations, les négociations, et la génération de connaissances au sein du secteur et un partage accru des connaissances et de l'expertise entre les organismes de la sous-région.

- **M. Jirawat Tangkijngamwong**, Président de l'Association thaïlandaise du bois et l'un des administrateurs de *Deesawat Industries* et *Deesawat Design*, a évoqué la manière dont le commerce ouvert stimulait les exportations de produits finis et les opportunités pour le design. La Thaïlande compte 1 500 fabricants de produits bois qui sont déclarés, dont 52 seulement peuvent être considérés comme de grandes entreprises, 210 sont de moyennes entreprises et le reliquat – plus de 1 200 – de petites entreprises. Un examen plus détaillé du secteur, a dit M. Tangkijngamwong, révèle qu'il existe en outre 8 000 «micro-activités» qui ne sont pas déclarées. Lentes et peu productives, les PME thaïlandaises ne sont pas en mesure de rivaliser avec les grandes entreprises nationales et encore moins avec leurs compétiteurs étrangers. Pour les aider à survivre au sein d'un environnement où sévit une concurrence de plus en plus acharnée, a observé M. Tangkijngamwong, la filière thaïlandaise exploite, par ses propres moyens, ses compétences entrepreneuriales pour adapter son artisanat et ses designs traditionnels en vue de créer des articles susceptibles d'attirer des acheteurs internationaux.



M. Jirawat Tangkijngamwong, Président de l'Association thaïlandaise du bois et l'un des administrateurs de Deesawat Industries et Deesawat Design, s'exprime lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché. Photo: K. Sato/OIBT

Déclaration du Groupe consultatif sur le commerce

- **M. Barney Chan**, Coordonnateur du Groupe consultatif sur le commerce (TAG), a présenté la déclaration au nom du TAG. Il a affirmé qu'en tant qu'organisation phare dans le monde sur le plan de la gestion des forêts en région tropicale et du commerce associé, l'OIBT devait continuer de fonctionner, et a énoncé trois arguments à l'appui. En premier lieu, l'OIBT travaille avec ses pays membres sur des projets qui sont conformes aux lignes directrices reconnues en matière de GDF. Deuxièmement, l'OIBT offre une tribune équitable et égale au sein de laquelle toutes les parties prenantes peuvent interagir. Enfin, l'OIBT fournit des renseignements sur le marché à une large audience internationale par le biais des rapports de son Service d'information sur le marché (MIS), lesquels fournissent en continu des informations à jour sur les tendances, les prix, l'actualité du commerce, la production et les exportations.

Compte tenu du grave revers financier qu'a subi l'OIBT, a ajouté M. Chan, «nous au TAG voulons travailler étroitement avec les membres de l'OIBT afin que notre Organisation surmonte cette crise pour aller de l'avant». La déclaration du TAG indique que, ensemble, le Conseil et le Secrétariat forment «une force inébranlable qui a aidé à façonner le futur de la gestion des forêts tropicales et du commerce associé, et continuera de le faire».



M. Jorge Malleux (à g.) et M. Barney Chan, co-présidents du TAG, interagissent avec l'auditoire lors de la Discussion annuelle 2016 de l'OIBT sur le marché. Photo: K. Sato/OIBT



*Cet imposant acajou (Swietenia macrophylla)
est situé dans l'État du Pará au Brésil.
Photo: S. Hirakuri/STCP*

5 Industrie forestière

Mécanismes de crédit destinés aux petites et moyennes entreprises forestières en Indonésie

Débutée en avril 2014, cette activité¹² avait pour objectif de faciliter l'accès des PME forestières à des dispositifs de crédit officiels afin de leur permettre de gérer leurs forêts suivant un mode durable, de valoriser les produits bois et non ligneux et d'améliorer les moyens d'existence locaux.

En Indonésie, les banques se montrent généralement peu enclines à financer la foresterie de petite échelle, car elles jugent que l'aptitude à rembourser les emprunts n'est pas fiable; en outre la banque centrale indonésienne a prohibé le financement de toute activité forestière. Afin de surmonter ce problème, un mécanisme pilote destiné à favoriser l'accès des PME au crédit a été mis au point dans la Régence de Ciamis dans l'ouest de Java au titre de l'Activité PP-N49-287 du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2013-2014. Dans cette Régence, les entreprises ont besoin de capitaux de roulement pour se fournir en matières premières et couvrir leurs coûts de main-d'œuvre, ainsi que des capitaux d'investissement pour moderniser ou acquérir de l'équipement.

Le Centre des ressources naturelles et du développement, une organisation non gouvernementale locale qui apporte une assistance technique aux PME nécessitant des fonds et formule des préconisations à l'adresse du Ministère de l'environnement et de la foresterie sur les demandes de crédit, a mis au point ce mécanisme pilote avec *Bri-Agro*¹³, une banque locale. *Bri-Agro* a accepté d'accorder aux PME



Dans la région de l'ouest de Java, un acteur de PT Resource Wood bénéficie d'une assistance technique pour effectuer une demande de crédit dans le cadre de l'activité PP-N49-287 du Programme de travail biennal 2013-2014 de l'OIBT. Photo: Natural Resources Development Center

de la Régence des emprunts pour leurs capitaux de roulement, en les adossant à un fonds de garantie assuré par l'OIBT. À ce jour, trois emprunts ont été octroyés à des PME, dont deux à des scieries et le troisième à une fabrique de granulés de bois.

Le mécanisme a toutefois besoin d'être affiné: l'un des principaux obstacles, par exemple, tient au manque de capacité des PME à réunir les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier de demande de crédit. Bien que l'activité de l'OIBT soit officiellement arrivée à son terme, le mécanisme continuera d'utiliser les fonds renouvelables issus des remboursements de crédit.

12 «Démonstration et adoption de dispositifs de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME)».

13 www.briagro.co.id



Des graines d'acajou (Swietenia macrophylla) sur le sol d'une forêt en Amérique du Sud. Photo: S. Hirakuri/STCP

Photo: P. Vanessa/Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária

6

Reboisement et gestion forestière

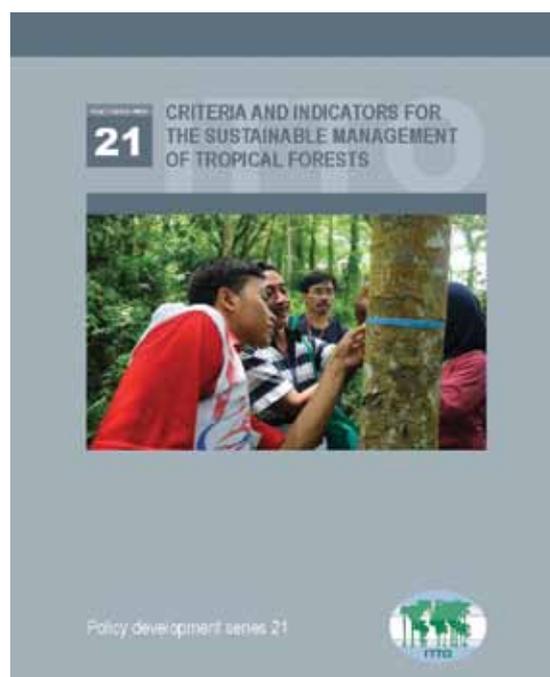
Actualisation des critères et indicateurs de l'OIBT

L'OIBT a publié en 2016 une édition révisée de ses *Critères et indicateurs (C&I) de la gestion durable des forêts tropicales*, qui furent à l'origine les premiers du genre¹⁴. Il s'agissait avec cette révision d'assurer que cet instrument continue de répondre aux besoins évolutifs des parties prenantes aux forêts tropicales et d'étayer de manière complète l'élaboration des orientations et pratiques de gestion en matière de forêt tropicale. Cette nouvelle édition aidera notamment les pays tropicaux à préparer les rapports destinés à l'OIBT et à d'autres processus, tels que celui des Objectifs de développement durable (ODD), ou encore à établir des données de référence pour le mécanisme REDD+.

Les C&I constituent un important instrument de politique pour mettre en œuvre le concept de la GDF. Les critères caractérisent les éléments essentiels de la GDF, tandis que les indicateurs sont les moyens d'évaluer chacun de ces éléments. Lorsqu'ils sont suivis dans la durée, les C&I indiquent les évolutions et tendances à l'œuvre au niveau des caractéristiques biophysiques et socioéconomiques, et sur le plan des orientations touchant à la GDF. Cette nouvelle édition des C&I de l'OIBT s'articule autour de sept critères et de cinquante-huit indicateurs.

Nouvelles Lignes directrices sur l'évaluation des risques environnementaux et sociaux ainsi que de leurs incidences dans les projets de l'OIBT

14 Disponible sur: www.itto.int/fr/policypapers_guidelines



L'OIBT a élaboré des lignes directrices¹⁵ afin de comprendre et de gérer les effets, risques et mesures d'atténuation de ses projets de terrain. Le Comité du reboisement et de la gestion forestière a adopté les *Lignes directrices sur l'évaluation des risques environnementaux et sociaux ainsi que de leurs incidences dans les projets de l'OIBT* en novembre 2016 et a en outre préconisé que leur application soit élargie aux pays membres qui soumettent des

15 www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=4876&no=0



Des bénéficiaires du projet de l'OIBT PD 530/08 Rev.3 (F) dans la Réserve forestière de Pamu Berekum au Ghana durant une visite de suivi. Les nouvelles Lignes directrices sur l'évaluation des risques environnementaux et sociaux ainsi que de leurs incidences dans les projets de l'OIBT permettront d'améliorer la conception et le suivi des projets de l'OIBT. Photo: L. Damnyag/Council for Scientific and Industrial Research–Forestry Research Institute of Ghana

propositions de projet en vue de leur financement dans le cadre du cycle régulier des projets ou des Programmes thématiques de l'OIBT. Dans un premier temps, elles seront appliquées dans le cadre d'une phase pilote en vue d'aider à déterminer les catégories environnementales et sociales des projets de l'OIBT et les exigences d'évaluation des aspects environnementaux et sociaux qui en découlent. Ces lignes directrices peuvent être utilisées de manière itérative comme outils de conception (pour les auteurs d'une proposition de projet) ou d'évaluation (pour l'OIBT) dès les toutes premières étapes de l'identification d'un projet.

Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales

L'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a pour principal objectif de valoriser la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales avec la participation directe des acteurs locaux, en s'attaquant aux principaux facteurs de déperdition de la biodiversité dans les forêts tropicales: à savoir le déboisement et la dégradation des forêts. L'Initiative apporte aux pays producteurs membres de l'OIBT un appui afin de leur permettre de réduire l'appauvrissement de la biodiversité, en mettant en œuvre le Programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière, et en se concentrant sur les objectifs que partagent le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et le Plan d'action de l'OIBT pour 2013-2018.

Cette Initiative a pour objectif de réaliser les quatre principaux résultats suivants:

- 1) Capacité locale accrue à œuvrer en faveur de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales de production et au profit de la réhabilitation des forêts dégradées et des forêts secondaires.
- 2) Amélioration de la conservation et de l'aménagement des aires protégées, en particulier en association avec les aires protégées servant de zones tampons, et de la conservation transfrontalière.
- 3) Préservation de la biodiversité des forêts tropicales lors des interventions forestières, y compris dans les projets relevant du processus de la REDD+.
- 4) Amélioration de la situation socio-économique des collectivités riveraines et des groupes autochtones grâce à la conservation de la biodiversité et à l'exploitation durable des ressources naturelles.

Ces résultats seront obtenus dans le cadre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en favorisant la GDF et en privilégiant plus particulièrement la protection de la biodiversité; le suivi des forêts et la gestion évolutive afin de générer des avantages multiples dans une optique durable; la protection contre les espèces envahissantes; et l'amélioration de la valeur des forêts naturelles tropicales en vue d'éviter leur conversion à d'autres usages. L'OIBT pilote la mise en œuvre de cette Initiative en étroite concertation avec le Secrétariat de la CDB, les bailleurs de fonds et autres partenaires, notamment les pays bénéficiaires. À ce jour,



*L'emblématique cerf d'Eld vit dans le Triangle d'émeraude situé dans la zone frontalière entre le Cambodge, la RDP lao et la Thaïlande où, dans le cadre d'un projet [PD 577/10 Rev.1 (F)] relevant de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, est exécutée une action visant à mieux gérer la biodiversité dans cette région.
Photo: N. Bhumpakphan*

seize projets ont été financés, moyennant un budget total de 14 millions \$EU principalement abondé par les Gouvernements de la Belgique, du Japon, des États-Unis d'Amérique, de la République de Corée et de la Suisse. En 2016, cinq projets ont été financés au titre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration (tableau 5).

Conférence sur la biodiversité dans la région du Mékong

La Conférence régionale sur la conservation de la biodiversité des forêts tropicales de la sous-région du Mékong a été organisée dans le cadre du projet PD 577/10 Rev.1 (F), qui fait partie de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration (voir en page 19 le profil de ce projet). Cette conférence, qui s'est déroulée à Siem Reap (Cambodge) du 23 au 25 mars 2016, a offert une tribune qui a permis de partager les initiatives prises aux niveaux national, régional et international en matière de conservation de la biodiversité, d'analyser les menaces qui pèsent actuellement sur la biodiversité forestière, telles que l'exploitation forestière illicite ou la chasse de la faune sauvage, et de proposer des cadres d'orientation destinés à améliorer les moyens d'existence des populations locales et à renforcer les activités de conservation. La conférence a notamment conclu que la participation des communautés et un régime foncier stable étaient les conditions préalables à la conservation de la biodiversité dans la sous-région du Mékong, et que les initiatives prises en matière de conservation de la biodiversité qui débouchent sur l'autonomie pouvaient aider à réduire la pauvreté.

Tableau 5: Projets financés dans le cadre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales

Renforcement des capacités pour la gestion durable des forêts sèches tropicales de la côte nord du Pérou [PD 741/14 Rev.3 (F)]
Restauration et gestion durable des forêts sacrées des sites RAMSAR 2017 et 2018 au Bénin [PD 754/14 Rev.3 (F)]
Accélérer la restauration des fonctions de la réserve de biosphère de Cibodas par la gestion correcte des paysages avec la participation des acteurs locaux [PD 777/15 Rev.3 (F)]
Développement d'un programme de restauration des paysages forestiers guatémaltèques sur la base des lignes directrices de l'OIBT [PD 765/14 Rev.3 (F), Phase I]
Renforcement des capacités pour la conservation de la biodiversité transfrontalière dans les Monts-Taninthayi au Myanmar [PD 723/13 Rev.2 (F), Phase I, Étape 1]



Cette pépinière a été créée pour les besoins d'activités de reboisement menées à Alaoussou au Togo dans le cadre du projet de l'OIBT RED-PD 031/11 Rev.1 (F). Photo: Office de développement et d'exploitation des forêts

7 Bourses

Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes dans les pays membres. Depuis sa création en 1989, le Programme a permis à plus de 1 300 jeunes et professionnels à mi-carrière de plus de 49 pays de poursuivre leur développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Le total de l'investissement dans ce programme avoisine 7,9 millions \$EU, le Japon ayant alimenté 73 pour cent de cette somme, les États-Unis 16 pour cent, les Pays-Bas 7 pour cent et l'Australie 3 pour cent, tandis que le reliquat est abondé par diverses sources, dont le secteur privé.

La Commission de sélection s'est réunie en 2016 durant la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux pour attribuer un total de onze bourses à des professionnels issus de neuf pays membres producteurs. Le montant total de ces bourses s'est élevé à 58 725 \$EU. Les figures 1 à 3 indiquent leur répartition par région, objectif et genre.

Procédure de candidature en ligne

Les dossiers de candidature peuvent être déposés sur: www.itto.int/fr/itto_fellowship_login

Brochure sur les bourses

La brochure du Programme de bourses de l'OIBT est disponible sur: www.itto.int/fr/publicity_materials

Figure 1: Répartition des bourses attribuées en 2016, par région

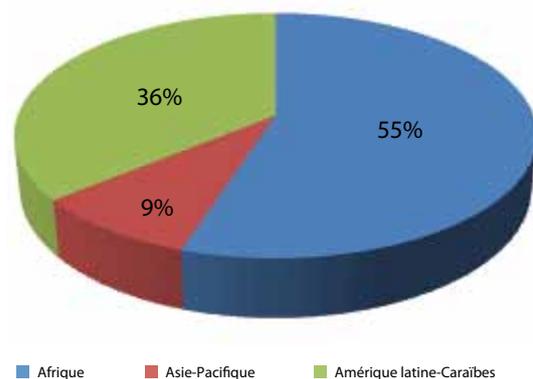
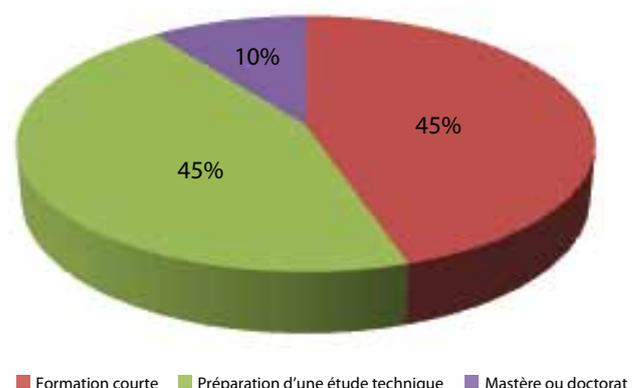


Figure 2: Répartition des bourses attribuées en 2016, par objectif



Étude d'impact

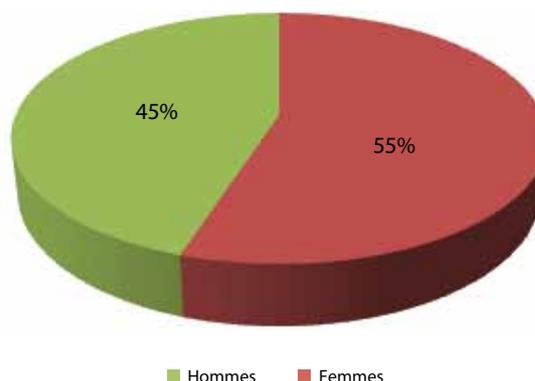
Une étude sur l'impact du Programme de bourses a été exécutée au cours de l'été 2016. Ses résultats montrent que, outre le fait qu'il a une forte influence positive sur les carrières, il contribue à renforcer les capacités des secteurs forestiers dans les pays en développement, comme illustré en figure 4.

Selon ce sondage, le Programme de bourses de l'OIBT est très réputé pour son rôle dans le développement des ressources humaines à travers le monde dans des disciplines liées aux forêts tropicales ainsi qu'à la filière et à l'économie des bois tropicaux. À ce titre, il s'agit peut-être du seul programme international de bourses qui soit spécialisé dans ces domaines. L'un des atouts majeurs du Programme tient à son rapport coût-efficacité. En effet, les fonds attribués sont directement versés à de jeunes professionnels, ou à mi-carrière, qui travaillent dans les domaines prioritaires de l'OIBT, sans jamais passer par des organismes ou institutions d'exécution intermédiaires.

Le principe à l'œuvre est que le fait d'investir dans le développement des ressources humaines a un effet d'accélérateur qui est essentiel pour améliorer la gestion des forêts tropicales et créer une filière et un commerce bois-forêt qui soient pérennes. Le Programme a permis aux lauréats d'obtenir une qualification supérieure, ce qui a amélioré leurs perspectives de carrière. Il en ressort clairement que les bourses de l'OIBT ont contribué au développement professionnel de leurs bénéficiaires et amélioré leurs options professionnelles. Par exemple, à la question de savoir si leur promotion ou leur nouveau poste étaient liés aux savoir-faire et connaissances obtenus dans le cadre de leur bourse, 73 pour cent des 155 sondés ont répondu «complètement lié» ou «fortement lié», tandis que 61 pour cent ont indiqué les avoir obtenus immédiatement après avoir terminé leurs activités boursières. Selon cette enquête, la plupart des lauréats de l'OIBT sont rentrés chez eux immédiatement après avoir terminé leurs activités boursières, de sorte que ce sont les pays dont ils sont originaires qui conservent les capacités humaines développées dans le cadre de ce Programme.

Le résumé de cette étude est disponible sur: www.itto.int/fr/tfu/id=5031

Figure 3: Répartition des bourses attribuées en 2016, par genre



Les voix de boursiers de l'OIBT

«Ma bourse de l'OIBT m'a permis de suivre des études de maîtrise en biodiversité, conservation et gestion à l'Université d'Oxford. J'ai eu la chance de pouvoir interagir avec des sommités de la recherche du monde entier, en m'inspirant de leurs expériences pour approfondir mes connaissances sur la conservation de la biodiversité. Pour ma thèse, j'ai eu l'opportunité de mener des travaux sur le terrain en Amazonie péruvienne, où j'ai étudié les interactions entre un groupe d'essences de bois dur, les communautés riveraines, autochtones pour certaines, et une grande plantation. Cette expérience m'a aidée à approfondir mes connaissances en matière de conservation des forêts tropicales. En tant que jeune chercheuse, je suis très reconnaissante à l'OIBT de l'appui qu'elle m'a accordé.»

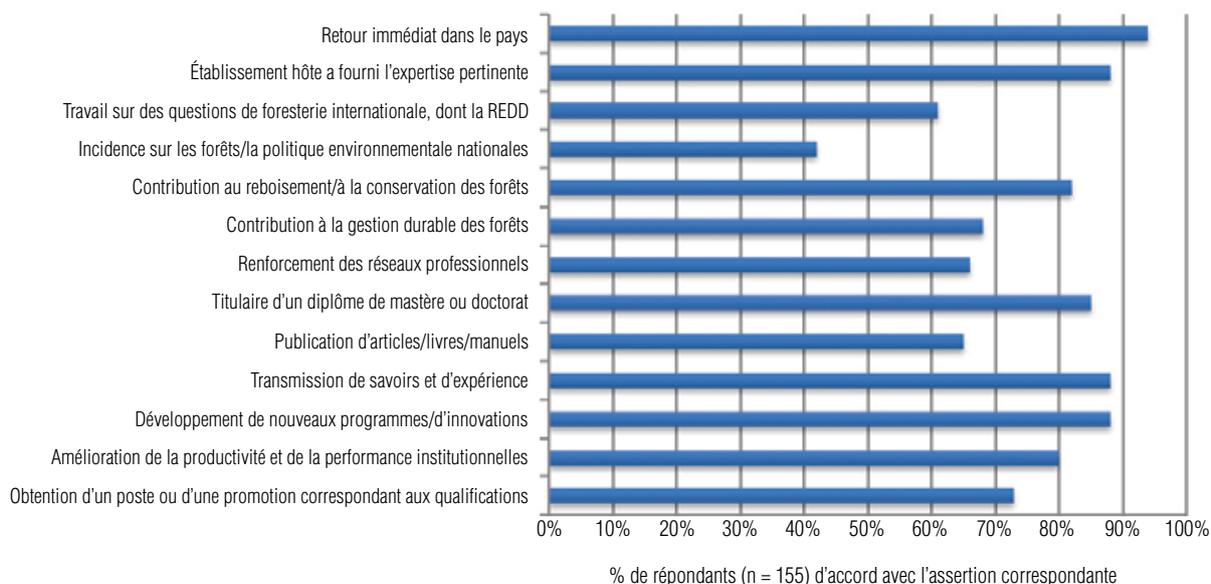
Daniela K. Requena Suarez (Pérou)



Daniela K. Requena Suarez a obtenu son maîtrise en conservation et gestion de la biodiversité à l'Université d'Oxford avec le concours d'une bourse de l'OIBT.

Photo: D. K. Requena Suarez

Figure 4: Les répercussions des bourses de l'OIBT



«Aider la direction à contrôler l'exploitation forestière illicite a toujours été l'un des objectifs majeurs de mes études, mais le financement était un frein. Travailler dans diverses concessions, parcs à bois et scieries du sud-ouest du Cameroun m'a apporté une expérience directe de la GDF. Mettre au point et tester le logiciel KatLog Pro a considérablement amélioré mon expérience du développement de logiciels et j'ai été particulièrement impressionné par les solutions qu'il a apportées à la direction de l'exploitation du bois. À savoir que KatLog Pro a permis d'analyser les données d'extraction émanant des entreprises du bois – et a révélé que certaines essences étaient surexploitées par rapport à leur nombre et aux limites imposées sur leur volume et leur diamètre exploitables –, de suivre le bois depuis la forêt jusqu'à ses destinations finales, de repérer les infractions à la Législation forestière camerounaise de 1994 qui stipule que 70 pour cent des bois doivent être transformés avant l'exportation. Ce logiciel dispose en outre d'un module en ligne que les pays consommateurs de bois et autres parties prenantes peuvent utiliser avant l'achat pour vérifier si les bois présents dans la chaîne de fourniture sont d'origine légale. Pour contrôler les bois illicites sur le marché, et ce faisant protéger la diversité des forêts tropicales, les décideurs doivent adopter la suite logicielle KatLog Pro dans leurs politiques, et l'intégrer dans leur législation, afin de former un consortium d'échelle mondiale pour lutter contre l'exploitation forestière illicite.»

—Kato Samuel Namuene (Cameroun)



M. Kato Samuel Namuene a utilisé sa bourse de l'OIBT pour mener dans le sud-ouest du Cameroun des travaux de recherche de doctorat portant sur l'emploi d'un dispositif d'aide à la prise de décisions en matière d'extraction de bois. Il a obtenu son doctorat en 2016.



*M. Kato Samuel Namuene, lauréat d'une bourse de l'OIBT, sur le site de ses travaux de recherche dans le sud-ouest du Cameroun.
Photo: K. S. Namuene*



8

Coopération internationale

Semaine de la foresterie Asie-Pacifique

L'OIBT et l'Institut des ressources mondiales (WRI) ont animé le volet 1 de la Semaine de la foresterie Asie-Pacifique qui s'est tenue du 22 au 26 février 2016 dans la Zone franche du port de Clark (Philippines). Ce volet 1 intitulé «Voies vers la prospérité: Le commerce et les marchés à l'avenir» a donné lieu à des préconisations visant à assurer que les forêts jouent leur rôle dans le développement économique de la région Asie Pacifique tout en maintenant un équilibre entre la conservation et les initiatives de restauration des forêts¹⁶.

L'OIBT disposait également d'un stand destiné à diffuser ses publications en rapport avec la Semaine de la foresterie Asie-Pacifique.



Des participants s'arrêtent au stand de l'OIBT lors de la Semaine 2016 de la foresterie Asie-Pacifique.

Photo: R. Carrillo/OIBT

16 www.fao.org/about/meetings/asia-pacific-forestryweek/streams/stream-1-programme



Le groupe en charge du Volet 1 réuni en séance lors de la Semaine de la foresterie Asie-Pacifique.

Photo: R. Carrillo/OIBT



Journée internationale des forêts

L'OIBT s'est jointe aux célébrations de la Journée internationale des forêts en publiant sur son site un message dédié le 21 mars 2016. Le thème retenu pour l'année 2016 était «Forêts et Eau», afin de mettre en exergue le rôle que jouent les forêts dans l'approvisionnement en eau.

L'OIBT et BirdLife International prolongent leur collaboration jusqu'en 2020

Le lundi 7 mars 2016, l'OIBT et BirdLife International ont renouvelé leur engagement à travailler ensemble en faveur de la conservation de la biodiversité et de la restauration des forêts en signant un nouveau protocole d'accord en présence de son Altesse impériale la Princesse Takamado du Japon, qui est aussi la Présidente honoraire de BirdLife International. Ce nouveau protocole d'accord, d'une validité de cinq années, a été convenu après la mise en œuvre fructueuse du précédent, qui portait sur la période 2012-2015.

Les travaux qui seront menés au titre de ce nouveau protocole d'accord sont:

- Conception et mise en œuvre de projets conjoints se rapportant à la restauration des forêts, à l'amélioration des moyens d'existence locaux, aux garanties socio-environnementales liées à l'initiative REDD+, ainsi qu'aux meilleures pratiques de lutte contre les facteurs de la déforestation.
- Développement et mise à l'essai d'indicateurs de suivi de la déforestation, de la dégradation et de la restauration des forêts.



De g. à d.: M^{me} Patricia Zurita (Directrice générale de BirdLife International), M. Steven Johnson (OIBT) et son Altesse impériale la Princesse Takamado (Présidente honoraire de BirdLife International) sourient durant la cérémonie de signature du protocole d'accord. Photo: R. Carrillo/OIBT

- Sensibilisation dans le cadre d'activités éducatives en vue de mobiliser le soutien de l'opinion en faveur de la conservation, de la restauration et de la gestion durable des forêts.

Au cours de l'année, l'OIBT avait collaboré avec BirdLife International en prenant une part active au Forum axé sur le Groupe d'étude international sur le caoutchouc (IRSG) qui s'est tenu à Singapour en mai 2016 et auquel l'OIBT a contribué des apports. On a pris acte du fait que l'IRSG avait formulé des C&I pour le caoutchouc durable, en tenant compte de références internationales, dont les C&I de la GDF formulés par l'OIBT.

Renforcement des capacités sur les questions forestières au sein de l'Organisation mondiale du commerce

Le 30 juin 2016, des représentants de l'OIBT ont délivré une présentation lors d'une réunion du Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en vue de partager les expériences et enseignements tirés de l'application des lois forestières et du Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES d'espèces d'arbres tropicaux.

Le 4 juillet 2016, l'OIBT a par ailleurs donné une conférence sur le commerce et l'environnement dans le cadre du programme d'enseignement supérieur de l'Organisation mondiale du commerce, qui est destiné à des responsables officiels en charge de ces domaines dans les pays en développement.



Des membres du personnel du Secrétariat de l'OIBT participent par visioconférence à une réunion du Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce. Photo: A. Samayoa

Conférence mondiale sur le bois 2016

Lors de cette manifestation, l'OIBT a délivré une présentation liminaire sur la situation actuelle de la filière bois asiatique et de son commerce. Cette Conférence s'est déroulée du 19 au 21 septembre 2016 à Kuala Lumpur (Malaisie).



Des membres du personnel de l'OIBT échantent avec des enfants au stand de l'Organisation lors du festival Yokohama Kokusai Festa. Photo: Y. Kamijo/OIBT

Renforcement du partenariat entre l'OIBT et TRAFFIC

Le 4 octobre 2016, l'OIBT et l'organisation non gouvernementale TRAFFIC ont signé un protocole d'accord afin de leur permettre de poursuivre conjointement leurs objectifs communs en matière de conservation, de gestion durable et d'utilisation des ressources forestières tropicales, ou encore concernant la lutte contre le commerce illégal de faune et de flore sauvages et autres délits forestiers.



M. Steven Broad, Directeur exécutif de TRAFFIC (à g.), et M. Steven Johnson, Responsable en chef de l'OIBT, ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la coopération entre leurs deux organisations. Photo: K. Ishii/OIBT

Coopération avec le Japon

L'OIBT a participé à plusieurs activités et manifestations organisées dans son pays hôte, le Japon, en partenariat avec les pouvoirs publics nationaux et locaux, des ONG, des universités et des écoles, notamment comme suit:

- L'OIBT était présente lors de la 10^e réunion du Comité de pilotage du Partenariat international pour l'Initiative de Satoyama (IPSI) et à la 6^e Conférence mondiale sur l'IPSI, qui se sont tenues au Cambodge, au cours desquelles l'Organisation a communiqué les résultats des projets achevés dans le domaine de la gestion forestière.
- L'OIBT a accueilli quatre étudiants d'université durant le printemps et l'été 2016 dans le cadre du programme de stages de l'Association de Yokohama pour la communication et les échanges internationaux (YOKE), qui ont été sensibilisés aux travaux de l'OIBT visant à favoriser la GDF dans les régions tropicales.
- L'OIBT a participé au *Green Earth Festival* organisé pour la Journée internationale des forêts, qui s'est tenu le 26 mars 2016 sur le site de la forêt marine situé dans la baie de Tokyo, au cours duquel elle a délivré une allocution liminaire. Cette manifestation était organisée conjointement par le Gouvernement japonais et plusieurs organisations.
- L'OIBT a été invitée par l'École d'agronomie d'Hokkaido à donner devant des étudiants de première année une conférence sur les travaux de l'Organisation et sur le rôle des forêts tropicales à l'échelle mondiale. À cette conférence, tenue le 4 avril 2016, ont assisté trois cents participants.
- L'OIBT a animé un atelier d'une demi-journée dans le cadre du Colloque mondial pour la jeunesse organisé par la YOKE à Yokohama le 26 août 2016. Cet atelier était destiné à des lycéens envisageant une carrière dans les relations internationales et l'environnement.



L'OIBT a contribué des apports pour une vidéo pédagogique sur les forêts tropicales réalisée pour l'émission «Allons visiter le Centre des organisations internationales» destinée aux élèves du primaire.

- L'OIBT a accueilli le programme de la YOKE «Allons visiter le Centre des organisations internationales» destiné aux élèves des écoles primaires. Ce programme a pour objectif de sensibiliser les jeunes générations aux dossiers mondiaux, tels que la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et les défis urbains. L'OIBT a accueilli les élèves et leur a parlé des forêts tropicales et des travaux de l'Organisation. Plus de 850 élèves ont ainsi visité le siège de l'OIBT en septembre et octobre 2016. En outre, l'OIBT a contribué des apports pour la préparation d'une vidéo et d'une publication à vocation pédagogique ciblant les élèves du primaire, qui traitent de l'importance des forêts tropicales dans le monde.
- L'OIBT délivre dans le cadre du Programme de conférences de la Ville de Yokohama, sur demande, des conférences dans les écoles de la ville, sur des sujets en rapport avec la GDF. En 2016, un représentant de l'OIBT a fait un exposé dans l'école primaire d'Higashi Ichigao.
- L'OIBT, dans le cadre du Programme de stages de la JICA, a donné des conférences sur les travaux de terrain et de politique d'orientation visant à promouvoir la GDF à l'intention de stagiaires anglophones et francophones issus du Cameroun, du Tchad, du Congo, de l'Éthiopie, du Gabon, du Kenya, du Mozambique, du Malawi, du Laos, du Myanmar, de la PNG et de la RDC. Ces conférences ont eu lieu le 2 septembre 2016 pour les stagiaires anglophones et le 18 octobre 2016 pour les stagiaires francophones.
- L'OIBT disposait d'un stand où a été diffusé du matériel de sensibilisation lors du festival *Yokohama Kokusai Festa*, du 8 au 10 octobre 2016. Cette manifestation publique a pour but de sensibiliser la société japonaise aux questions environnementales mondiales.
- L'OIBT est membre du conseil d'administration du lycée *Yokohama Science Frontier High school* auprès duquel elle joue un rôle de conseil et où elle donne des conférences en vue d'enrichir le programme scolaire pour qu'il prenne en compte les dossiers environnementaux mondiaux.
- L'OIBT a également donné une conférence spéciale à l'Université Meiji Gakuin en novembre 2016.



M. Steven Johnson (au centre), de l'OIBT, était l'invité de l'émission télévisée «Cool Wood Goods» qui a été diffusée sur la chaîne japonaise NHK World. Photo: NHK World

- L'OIBT a délivré une conférence spéciale à l'Université Meiji Gakuin en novembre 2016.
- L'OIBT a participé à l'émission *Cool Wood Goods* dans le cadre du programme *Biz Buzz Japan*¹⁷. Diffusée sur *NHK World TV* le 25 novembre 2016, cette émission était consacrée aux opportunités commerciales pour le Japon en matière de foresterie.
- L'OIBT a participé à la 6^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI), qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) en août 2016. L'OIBT a pris part aux discussions tenues dans le cadre du 3^e volet thématique axé sur le thème «Promouvoir la stabilité sociale pour une prospérité partagée». Le représentant de l'OIBT a insisté sur le rôle critique, pour le continent africain, que jouent des forêts gérées dans une optique pérenne afin d'assurer la stabilité sociale et la résilience en Afrique. L'OIBT a par ailleurs animé le volet de haut niveau de la manifestation parallèle intitulée «Restauration des forêts et paysages pour la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique», organisé par le Ministère japonais de l'agriculture, de la foresterie et des pêches.

23^e session du Comité des forêts et Semaine mondiale des forêts

L'OIBT a participé à la 23^e session du Comité des forêts de la FAO (COFO-23) et à la Semaine mondiale des forêts, durant lesquelles elle a contribué des apports substantiels aux points de l'ordre du jour 4 «Situation des forêts dans le monde 2016»; 5.2 «Indicateurs forestiers servant à opérer un suivi des Objectifs de développement durable»; et 6.2 «Opportunités de financement des forêts».

Au titre de la Semaine mondiale des forêts, l'OIBT, la FAO, le Forum des Nations Unies sur les forêts, Ressources naturelles Canada et le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture ont conjointement organisé la manifestation parallèle «Critères et indicateurs: Mobiliser les actions au service de la gestion durable des forêts et des ODD».

¹⁷ www3.nhk.or.jp/nhkworld/en/tv/bizbuzz/201610310600

Coopération économique Asie-Pacifique

L'OIBT a partagé les expériences et enseignements qu'elle a dégagés en matière de traçabilité du bois, d'identification des essences et de vérification de leur origine lors de l'Atelier sur le renforcement des dispositifs de contrôle forestier et des chaînes de marché dans les économies de l'APEC, qui s'est tenu en août 2016 durant la troisième Réunion des officiels de haut niveau sous les auspices de la Coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) à Lima (Pérou). L'OIBT y a contribué directement avec les présentations suivantes:

- «Un projet de grande échelle sur la vérification génétique du bois» par H. N. Bouda de l'Institut Thünen [projet de l'OIBT PD 620/11 Rev.1 (M) et autres activités].
- «La vérification scientifique dans les chaînes de fourniture de bois» par A. Lowe de l'Université d'Adélaïde [projet de l'OIBT PD 620/11 Rev.1 (M)].
- «Système électronique de vérification destiné à améliorer la légalité et la traçabilité des produits forestiers au Guatemala», par L. Siney de l'*Instituto Nacional de Bosques* [projet de l'OIBT TMT-PD 004/11 Rev.2 (M)].
- «Travaux de l'OIBT visant à promouvoir la légalité et la traçabilité des bois et produits dérivés», par R. Carrillo.



Un membre du Secrétariat de l'OIBT délivre une présentation lors de l'Atelier sur le renforcement des systèmes de contrôle forestier et des chaînes du marché dans les économies de l'APEC. Photo: R. Carrillo/OIBT

L'OIBT et l'Union internationale des instituts de recherche forestière

L'OIBT a participé au Congrès régional Asie-Océanie de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO), qui s'est tenu à Pékin (Chine) du 24 au 27 octobre 2016, au cours duquel elle a contribué des apports à la session scientifique sur la certification des forêts.

Au cours de l'année 2016, l'IUFRO a également conduit l'évaluation a posteriori¹⁸ d'un projet de l'OIBT portant sur la conservation du teck (*Tectona grandis*) au Myanmar [PD 270/04 Rev.2 (F)].

Renforcement du partenariat entre l'OIBT et le Service coréen des forêts

L'OIBT et le KFS ont signé le 17 octobre 2016 un protocole d'accord destiné à élargir leur coopération en matière de restauration et de gestion durable des forêts tropicales. D'une durée de dix années, il a été signé au siège du KFS à Séoul (République de Corée), par M. Shin Won Sop, le Ministre du KFS, et M. Steven Johnson, le Responsable en chef de l'OIBT. Ce protocole d'accord appuiera la gestion durable des forêts et privilégiera plus particulièrement la restauration des forêts dégradées.



M. Shin Won Sop, Ministre du KFS (à g.), et M. Steven Johnson, Responsable en chef de l'OIBT, ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la coopération entre les deux organisations. Photo: H.O. Ma/OIBT

Coopération avec le Centre international du bambou et du rotin, et le Réseau international du bambou et du rotin

L'OIBT a partagé les enseignements tirés de son portefeuille de projets portant sur le bambou et le rotin lors de la première Conférence internationale *Forest City*, tenue à Shenzhen (Chine), du 29 au 30 novembre 2016. Elle était organisée par le Centre international du bambou et du rotin, et le Réseau international du bambou et du rotin.

18 Le rapport intégral de l'évaluation a posteriori est disponible sur: www.itto.int/council_committees/evaluations

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

L'OIBT a participé à la CdP-22 à la CCNUCC qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 7 au 18 novembre 2016. En coopération avec d'autres partenaires, l'OIBT y a organisé deux manifestations parallèles, la première le 17 novembre 2016, intitulée «Faciliter les paiements corrélés aux résultats dans le cadre de la REDD+ en forêt tropicale: Leçons pour établir des référentiels» et la seconde le 1^{er} décembre 2016, intitulée «La REDD+ au sein des contributions déterminées au niveau national: enseignements tirés de la gestion communautaire des forêts en matière de gouvernance en région tropicale». L'OIBT a également participé au Forum mondial sur les paysages, qui se tenait concomitamment à la CdP-22 à la CCNUCC; a mis en place des stands lors de la CdP-22 et du Forum mondial sur les paysages; et a assisté à des manifestations qu'organisaient d'autres partenaires.



Lors de cette manifestation de l'OIBT en marge de la CdP-22 à la CCNUCC, ont été évoqués les enseignements tirés des actions de facilitation des paiements axés sur les résultats dans le cadre de l'initiative REDD+. Photo: T. Yanuariadi/OIBT

Initiative institutionnelle sur l'élaboration d'indicateurs forestiers mondiaux en appui à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan stratégique de l'arrangement international sur les forêts

Lors de cette manifestation, l'OIBT a contribué aux discussions qui portaient sur la détermination d'une grille commune d'indicateurs susceptible d'être utilisée pour le suivi et la préparation des rapports sur les avancées vers les cibles des ODD relevant des forêts, tout en rationalisant également la communication des informations sur les forêts aux niveaux national et international. L'OIBT a présenté ses informations sur la base de son rapport *Situation de la gestion des forêts tropicales 2011* et de ses activités de renforcement des capacités en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports.

Institut de technologie de l'Asie

L'OIBT a conçu et dispensé un programme de formation sur la comptabilisation des réductions et des absorptions d'émissions de carbone dans le cadre d'activités REDD+. Cette formation a été dispensée du 31 novembre au 4 décembre 2016 sur le site de l'Institut de technologie de l'Asie (AIT) à Khlong Luang (Thaïlande).

Conférence Wood Chemical 2016

L'OIBT a présenté un article lors de la conférence *Wood Chemical 2016*, qui s'est tenue les 7 et 8 décembre 2016 à Bali (Indonésie), sur le thème «Le point sur les panneaux dérivés du bois et leur commerce».

Convention sur la diversité biologique

L'OIBT a participé à la CdP-13 à la CDB, qui s'est tenue du 2 au 17 décembre 2016 à Cancun (Mexique), comme suit:

- Présence et contribution d'apports au segment de haut niveau et à la table ronde sur les forêts (les 2 et 3 décembre 2016). L'OIBT a également contribué des apports concernant la prise en considération et l'intégration transectorielles de la biodiversité (point 10 de l'ordre du jour) et sur la coopération de la CDB avec d'autres organisations (point 13 de l'ordre du jour).
- Organisation de la manifestation parallèle, «La conservation transfrontalière dans un monde sans frontières: Actions des pays visant à conserver la biodiversité des forêts tropicales dans les zones transfrontières» (le 8 décembre 2016), conjointement avec le Secrétariat de la CDB et *BirdLife International*.



M. Chheang Dany, de l'Administration forestière cambodgienne, délivre sa présentation lors de la manifestation organisée par l'OIBT, la CDB et BirdLife International en marge de la CdP-13 à la CDB. Photo: S. Lim



Photo: G. Sánchez Vigil

9 Sensibilisation

Tout au long de l'année 2016, l'OIBT a redoublé d'efforts en vue de faire connaître les travaux de l'Organisation, dans le but de:

- 1) Valoriser le partage des connaissances et leur diffusion.
- 2) Démultiplier les connaissances dans le cadre de partenariats.
- 3) Faciliter l'exploitation des connaissances.

Dans leur majorité, les travaux de sensibilisation interviennent dans le cadre de projets sur le terrain, d'activités et de la coopération avec des partenaires internationaux, qui sont décrits dans d'autres parties du présent ouvrage. Dans cette partie sont présentées les activités de sensibilisation menées par le Secrétariat de l'OIBT.

Actualités des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2016 quatre numéros d'*Actualités des Forêts Tropicales (AFT)*, un bulletin d'information destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales. Les dossiers abordés au fil de ces éditions sont:

- 1) **L'OIBT et la CITES: un partenariat qui perdure**—y sont mis en exergue les résultats, avantages et répercussions du Programme OIBT-CITES, qui célébrait en 2016 sa dixième année d'existence.
- 2) **Agir localement**—y sont présentés des exemples illustrant en quoi les communautés locales sont de bons gestionnaires des forêts.
- 3) **Des mesures créatrices de valeur**—y est défendue la création de valeur ajoutée dans le secteur du bois.
- 4) **Le Conseil nomme le nouveau dirigeant de l'OIBT**—y sont rapportés les résultats de la 52^e session du Conseil et les travaux de l'OIBT en matière de C&I.

AFT est diffusé gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organismes à travers plus de 160 pays. Il est également disponible sur le site web de l'OIBT¹⁹ et via l'application *TFU app*.

¹⁹ www.itto.int/fr/tfu





AFT en mode nomade

En 2016, l'OIBT a lancé une application gratuite qui permet d'avoir instantanément accès à AFT sur smartphone ou tablette. Téléchargeable dans l'App Store d'Apple ou sur Google Play²⁰, cette application permet à l'utilisateur de:

- Télécharger des numéros et les sauvegarder dans la bibliothèque de son smartphone.
- Créer des favoris et les partager via d'autres applications.
- Afficher les vignettes en format plein écran.
- Afficher AFT en format simple page ou double page.
- Accéder aux numéros antérieurs (jusqu'en 2014) des éditions anglaise, française et espagnole.
- Consulter le site web de l'OIBT.

Nouvelles des forêts tropicales

Cinq numéros de *Nouvelles des Forêts Tropicales* ont été publiés en 2016. Ce bulletin d'information électronique tient informés ses abonnés en temps et en heure sur les travaux de l'OIBT et autres actualités et événements pertinents. Pour s'y abonner, il suffit de consulter la rubrique «Liens rapides» sur le site web de l'OIBT. D'un format compatible avec les appareils mobiles, il peut se lire aisément sur une tablette ou un smartphone. (en anglais uniquement)



20 Mots clés = TFU ITTO.

Séries de l'OIBT Politique forestière et Technique²¹

L'OIBT a publié en 2016 le rapport suivant:

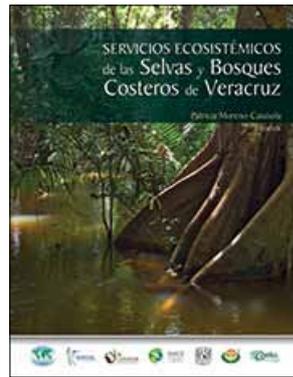
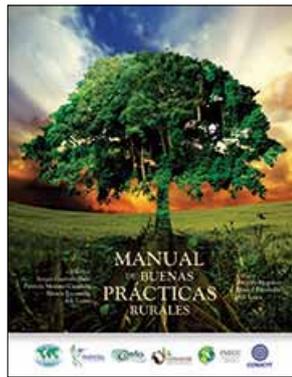
- **Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales.** Cette publication constitue une mise à jour des efforts de longue date que mène l'OIBT afin d'accompagner le suivi et l'évaluation de la situation des forêts tropicales naturelles dans les pays producteurs membres de l'Organisation et de déterminer les améliorations nécessaires sur le plan des pratiques forestières.

Publications sur des projets et activités de l'OIBT

Les publications suivantes émanent de projets et activités de l'OIBT, et ont été diffusées via les supports de l'OIBT en 2016:

- **Manual de buenas prácticas rurales** [Guide des bonnes pratiques rurales]: Son objectif est d'aider les exploitants agricoles à accroître la productivité de leurs champs et pâturages en tirant parti des arbres pour produire bois de feu, fruits et fourrage, stabiliser les sols, stocker le carbone, faciliter l'infiltration de l'eau et générer d'autres avantages. Les pratiques décrites visent à contribuer à la gestion durable des forêts et au chiffrage de la valeur des forêts côtières présentant des conditions similaires dans l'ensemble du golfe du Mexique et de la région mexicaine du Pacifique [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. (en espagnol uniquement)
- **Servicios Ecosistémicos de las Selvas y Bosques Costeros de Veracruz** [Services écosystémiques des forêts tropicales et côtières du Veracruz]. Cette publication présente les résultats d'un chiffrage économique des forêts inondées et zones humides (mangroves, marécages et marais) de l'État du Veracruz dans le golfe du Mexique. Entre autres avantages, ces forêts assurent une protection cruciale contre tempêtes et inondations, aident à réguler les flux de l'eau, soutiennent une filière de la pêche lucrative, accueillent une importante biodiversité, offrent une source de nourriture et stockent de vastes quantités de carbone. Ce chiffrage a permis de conclure que la valeur économique de ces services dépassait de loin celle des pâturages qui, souvent, les remplacent. [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. (en espagnol uniquement)
- **Technical report on strengthening the capacity in forest law enforcement and governance of the permanent forest estates in Kratie and Mondulkiri provinces in Cambodia** [Rapport technique sur le renforcement des capacités en matière d'application des lois et de gouvernance forestières dans les domaines forestiers permanents des provinces de Kratie et de Mondulkiri au Cambodge]. Cette publication dresse la synthèse du développement du plan stratégique pour l'application de la législation forestière et de la gouvernance au Cambodge [projet de l'OIBT PD 673/12 Rev.1 (F)]. (en anglais uniquement)

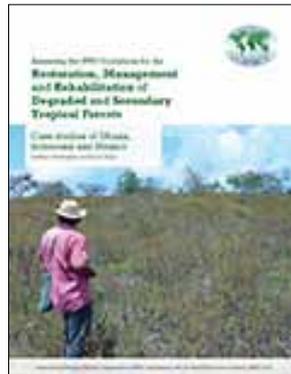
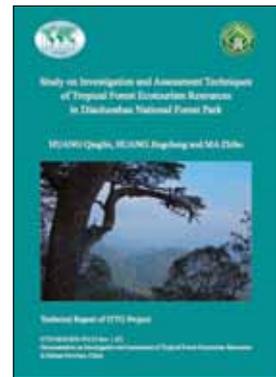
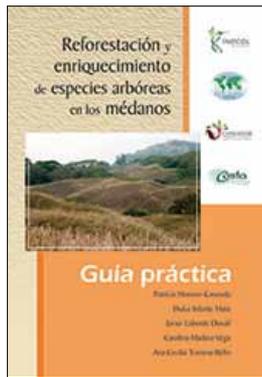
21 Tous les rapports mentionnés ici sont disponibles sur: www.itto.int/fr/technical_report ou www.itto.int/fr/policypapers_guidelines



- **Report on the Workshop on Capacity Building of Forestry Department Peninsular Malaysia's Staff in Identification of *Aquilaria* to Species Level and in the Grading of Agarwood.** [Rapport sur l'atelier de renforcement des capacités du personnel du Département forestier de Malaisie péninsulaire en matière d'identification d'*Aquilaria* au niveau de l'espèce et de classement du bois d'agar]. Cette publication rassemble des informations émanant de divers acteurs en Malaisie afin de faciliter l'identification et le classement du bois d'agar en vue de mieux appliquer les dispositions de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) [Programme ITTO-CITES]. (en anglais uniquement)
- **Annotated bibliography on publications on ramin and karas (1927-2015)** [Bibliographie annotée des publications sur le ramin et le karas (1927-2015)]. Cet ouvrage catalogue les publications – depuis la plus ancienne disponible – sur le ramin et le karas au profit des chercheurs, étudiants et autres intéressés [Programme OIBT-CITES]. (en anglais uniquement)
- **Informe foro sobre manejo del fuego para la sanidad y salud forestal de los bosques naturales y plantados** [Rapport sur le forum consacré à la gestion du feu au service de la santé des forêts indigènes et plantées]. Cet ouvrage dresse la synthèse des résultats du programme du Panama sur la gestion intégrée du feu [projet de l'OIBT PD 441/07 Rev.2 (F)]. (en espagnol uniquement)
- **Conociendo los manglares, las selvas inundables y los humedales herbáceos** [Connaître les mangroves, forêts inondées et zones humides herbacées]. Guide pratique, cet ouvrage réunit des informations sur les espèces, la

structure des écosystèmes, leur répartition, la dynamique de la population, l'état de conservation ainsi que la législation afférente qui régleme leur conservation et leur utilisation au Mexique. Rédigé dans un style simple et convivial de manière à être accessible à tous publics, il offre également une collection complète de photos qui illustrent remarquablement ces écosystèmes. [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. (en espagnol uniquement)

- **Reforestación y enriquecimiento de especies arbóreas en los médanos: guía práctica** [Guide pratique du reboisement et des plantations d'enrichissement dunaires]. Il s'agit d'un manuel qui a été conçu pour aider les communautés locales à restaurer les écosystèmes des dunes côtières dans l'État du Veracruz au Mexique, lesquels sont dégradés alors qu'ils jouent un rôle vital. [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. (en espagnol uniquement)
- **Técnicas, mañas y prácticas para recuperar y cuidar los árboles y el monte en los médanos de Veracruz** [Techniques, astuces et pratiques pour la restauration et le maintien des arbres et étendues boisées dans les dunes du Veracruz]. Sont décrites dans cette publication les techniques servant à attirer les oiseaux, chauves-souris, insectes et autres animaux qui disséminent les graines d'arbres et autres plantes vers les dunes dénudées, en contribuant ainsi à la régénération naturelle de ces étendues qui assurent la connexité entre les habitats, et à la restauration de leurs fonctions environnementales [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. (en espagnol uniquement)

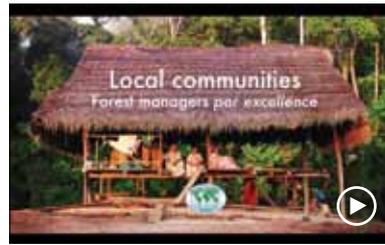
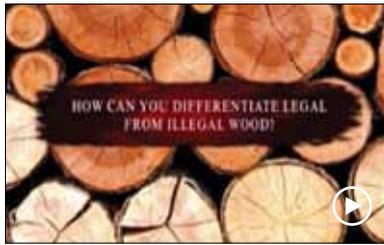


- **Experiencias de vinculación del proyecto criterios e indicadores (C&I) de manejo forestal sustentable con los ejidos del Golfo de México y la península de Yucatán** [Experiences of correlation of the project linked to criteria and indicators with the ejidos in the Gulf of Mexico and the Yucatán Peninsula]. Ce rapport présente les enseignements tirés de l'échange d'expériences au Mexique entre cinq ejidos en matière d'application des critères et indicateurs de la gestion durable de leurs forêts [projet de l'OIBT PD 351/05 Rev.1 (F)]. (en espagnol uniquement)
- **Study on investigation and assessment techniques of tropical forest ecotourism resources in Diaoluoshan National Forest Park** [Étude sur les techniques d'enquête et d'évaluation des ressources écotouristiques des forêts tropicales dans le Parc national forestier de Diaoluoshan]. Ce rapport explore l'importance de l'écotourisme forestier pour le développement du tourisme international sur de l'île d'Hainan et la nécessité d'accroître à cet effet les services environnementaux et les moyens d'existence locaux dans la province d'Hainan [projet de l'OIBT RED-SPD 075/12 Rev.1 (F)]. (en anglais uniquement)
- **Pisos de madeira: características de espécies brasileiras.** [Parquets: caractéristiques des essences brésiliennes]. Cette publication est consacrée à la chaîne de production de parquets. Elle contribue à diffuser des informations sur les bois utilisés aujourd'hui pour leur fabrication ainsi que d'autres moins connus qui offrent un potentiel pour ce type de produit [projet de l'OIBT PD 433/06 Rev.3 (I)]. (en portugais et en anglais)

- **Évaluation des directives OIBT pour la restauration, la gestion et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires: Études de cas du Ghana, de l'Indonésie et du Mexique.** L'OIBT a confié à l'Institut des ressources mondiales (WRI) la conduite de cette étude au titre de sa contribution au Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFLR), ce afin de mieux cerner les facteurs qui doivent être pris en compte pour réussir la restauration ou la reconstitution d'une forêt ou d'un paysage, ou encore la réhabilitation d'une forêt dégradée, dans les régions tropicales. Y sont passées en revue des activités de restauration qui ont été menées sur des sites de projet en Afrique, Asie et Amérique latine. (en anglais, français et espagnol)
- **Manuel de formation en interne sur le sciage du bois, le séchage en séchoir, la fabrication du contreplaqué, l'entretien et l'affûtage des scies, la gestion d'une scierie et la transformation plus poussée des bois africains tropicaux.** Ce manuel a pour but de renforcer les compétences en matière de transformation du bois au cours de ses différentes étapes et de valoriser les bois et les forêts dans les pays africains membres de l'OIBT [projet de l'OIBT PD 700/13 Rev.2 (I), Phase I, Étape 1]. (en anglais et en français)

Site web de l'OIBT

Le site web de l'OIBT (www.itto.int), qui est consultable en anglais, français, japonais et espagnol, a été régulièrement actualisé tout au long de 2016. Il offre une vaste somme de contenus sur les travaux de l'OIBT, et notamment: actualités; appels à soumettre des propositions; offres d'emplois; informations relatives au Conseil international



des bois tropicaux et à ses Comités; publications, dont *Actualités des Forêts Tropicales*; séries Politique forestière et Technique; bases de données; Service d'information sur le marché (MIS); informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; Programmes thématiques et collaboration avec la CDB et la CITES; liste de manifestations à venir et outil de recherche dans la base de données sur les projets de l'OIBT. En 2016, le site web a enregistré un total de 142 758 sessions de visiteurs uniques.

Recherche de projets de l'OIBT²²

En 2016, nous avons amélioré notre outil de recherche de projets de manière à pouvoir afficher les coordonnées des agences d'exécution, les sites web des projets, des photos, des vidéos et les réseaux sociaux, en complément des autres réalisations des projets tels que rapports d'achèvement, rapports techniques et articles, rapports d'évaluation a posteriori et matériel de promotion. Cet outil permet d'effectuer une recherche en fonction de plusieurs paramètres tels que numéro de projet; mot clé; pays; donateur; statut (c.-à-d., achevé, en cours ou en attente de financement); domaine de travail (c.-à-d., Économie, statistiques et marchés; Industrie forestière; et Reboisement et gestion forestière); et programme thématique. Il permet ainsi d'enrichir la diffusion des connaissances obtenues sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des projets de l'OIBT.

Chaîne YouTube²³

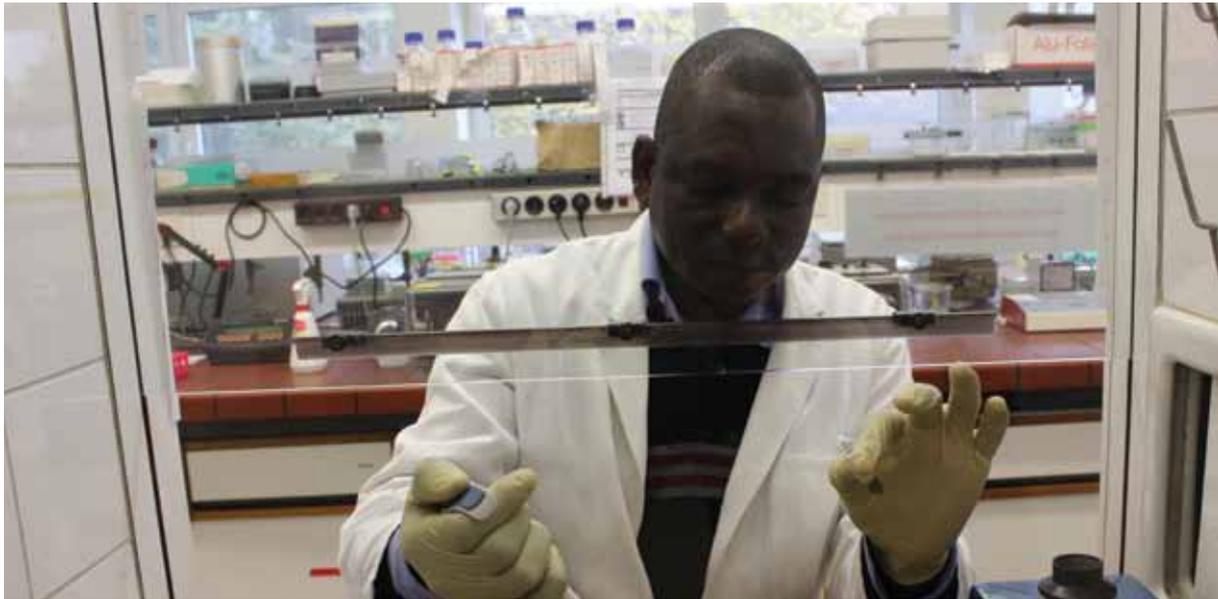
À la fin de l'année 2016, la chaîne YouTube de l'OIBT proposait un total de trente-cinq vidéos présentant des travaux de l'Organisation. Ont été ajoutées cette année:

- **Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales.** Cette vidéo promeut la toute dernière édition des C&I de l'OIBT pour la GDF qui a été publiée en septembre 2016. Il s'agit d'une production du Secrétariat de l'OIBT. *(en anglais, espagnol, français et japonais)*

- **Les collectivités locales: des gestionnaires de la forêt par excellence.** Cette vidéo montre pourquoi il faut accompagner les communautés locales dans la gestion de leurs forêts et décrit comment l'OIBT y contribue de longue date dans le cadre de ses projets et activités. Il s'agit d'une production du Secrétariat de l'OIBT. *(en anglais, français, espagnol et japonais)*
- **Ecosystem services of the coastal forests of Veracruz, Mexico** [Les services écosystémiques de la forêt côtière du Veracruz au Mexique]. Cette vidéo présente la synthèse des résultats de l'évaluation quantitative des biens et services que procurent les divers types de forêt tropicale et de forêt côtière (forêt de mangrove, forêt tropicale inondée, forêt pluviale et forêt broussailleuse), présents dans les plaines du littoral du Veracruz dans le golfe du Mexique. Au nombre des services écosystémiques évalués figurent la réduction des risques d'inondation, le piégeage du carbone, une meilleure qualité de l'eau, l'adaptation au changement climatique et l'adaptation à ses effets ainsi que l'accélération de la régénération [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. *(en version espagnole sous-titrée en anglais)*
- **Valor económico** [Valeur économique]. Cette vidéo explore toute la diversité de la valeur économique des forêts inondées et des zones humides (mangroves, marécages et marais) du Mexique sur la base des biens et services qu'elles procurent projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M). *(en espagnol uniquement)*
- **Sustainable forest management in Guatemala** [La gestion durable des forêts au Guatemala]. Cette vidéo présente les différentes démarches utilisées pour gérer les forêts au Guatemala en fonction du type de forêt, de la composition des essences, de leur location géographique et, avant tout, des besoins des populations tributaires des forêts. Le but de ces approches est de maximiser les avantages, biens et services tirés de ces forêts tout en assurant leur pérennisation pour les générations présentes et futures [projet de l'OIBT TFL-PD 024/10 Rev.2 (M)]. *(en version espagnole sous-titrée en anglais)*

²² www.itto.int/fr/project_search

²³ www.youtube.com/user/ittosfm



M. François Mankessi, un stagiaire du Congo, apprend une technique d'extraction de l'ADN à l'Institut Thünen de génétique forestière. Ce cliché, issu du projet de l'OIBT PD 620/11 Rev.1 (M), faisait partie des 47 photos exposées lors de la 52^e session du Conseil. Photo: L. Schindler/Institut Thünen

- **¿Qué es la conectividad?** [Qu'est-ce que la connectivité?]. Cette vidéo montre la fonction de connectivité qu'assurent les arbres isolés et la végétation résiduelle, en offrant par exemple un habitat aux oiseaux et chauves-souris, qui disséminent notamment les graines des plantes indigènes. Les arbres isolés et les fragments d'habitats permettent ainsi un échange permanent des gènes, d'accélérer la régénération naturelle et d'aider à conserver la diversité biologique [projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M)]. (en espagnol uniquement)
- **Illegal logging and forest law compliance in Ghana** [Exploitation forestière illicite et conformité aux lois forestières au Ghana]. Cette vidéo a pour objet de sensibiliser le grand public à l'application des lois forestières et d'encourager ainsi à adopter une attitude proactive pour défendre les droits des pauvres et assurer une gestion responsable des forêts [projet de l'OIBT TFL-SPD 028/12 Rev.1 (M)]. (en anglais uniquement)

effets positifs et les retombées de projets et activités achevés récemment ou en cours que l'Organisation finance dans les domaines suivants: gestion forestière, transformation et valorisation du bois, identification et traçabilité du bois, utilisation de produits forestiers non ligneux, amélioration des moyens d'existence locaux, renforcement des capacités, restauration des forêts, systèmes d'information géographique, biodiversité, services environnementaux, ou encore amélioration de la gestion des espèces arborescentes inscrites à la CITES.

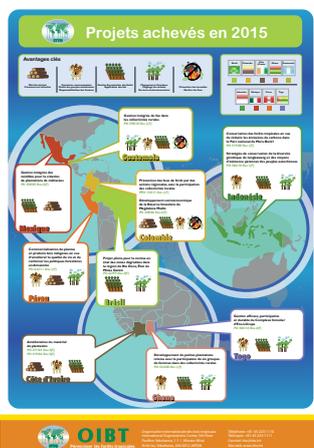
Couverture de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux²⁵

Une page web spéciale a été dédiée à la couverture intégrale de la 52^e session du CIBT et à son actualité, afin d'en communiquer le déroulement au jour le jour, les développements, les présentations, des photos et des éclairages.

Matériel promotionnel²⁶

Le Secrétariat de l'OIBT a produit en 2016 une gamme d'affiches et autre matériel promotionnel afin de promouvoir la myriade d'activités et de réalisations de l'Organisation, dont notamment :

- Une affiche sur les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales.
- Une affiche sur l'application *TFU app*.
- Une affiche sur l'évaluation des lignes directrices de l'OIBT.
- Un infographique sur les Programmes thématiques de l'OIBT.
- Un infographique sur les projets achevés en 2015 et leurs avantages clés.



Exposition photo sur les projets et activités de l'OIBT²⁴

Une collection de quarante-sept photographies de projets et activités de l'OIBT a été exposée en version papier et électronique au Pacifico-Yokohama dans le cadre de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux en novembre 2016. Elle a servi à mettre en lumière les

²⁴ www.itto.int/ittc-52/photo_exhibition.html

²⁵ www.itto.int/ittc-52

²⁶ www.itto.int/fr/publicity_materials

10 Situation financière

Ce chapitre se compose de deux parties distinctes: les états financiers résumés de l'OIBT préparés par la direction de l'OIBT d'une part, et les états financiers résumés de l'OIBT audités par l'auditeur indépendant d'autre part. Ces deux parties font partie des rapports financiers qui, établis conformément au Règlement financier de l'OIBT et procédures afférentes, seront examinés par le Conseil international des bois tropicaux lors de sa 53^e session en novembre-décembre 2017. En sus de ces deux sections figure également l'opinion de l'auditeur sur les états financiers résumés de l'OIBT.

1 États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, préparés par la direction de l'OIBT

Les états financiers audités apportent des informations sur le bilan et le compte de résultat de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (exercice 2016). En raison de la défaillance de placements ayant entraîné une perte d'un montant de 18 millions \$EU, l'OIBT présentait une insuffisance de fonds disponibles pour honorer ses obligations financières au début de l'exercice 2016. Cependant, suite aux Décisions du Conseil adoptées en novembre 2016 afin de résorber le déficit financier, l'OIBT a été en mesure de réorganiser ses finances et de retrouver un niveau de fonds suffisant pour pleinement faire face à ses obligations financières et reprendre son fonctionnement normal à la fin de l'exercice 2016. En parallèle, des mesures supplémentaires destinées à renforcer le contrôle interne et la reddition de comptes ont été mises en œuvre dans le cadre du Règlement financier révisé et procédures afférentes, ainsi que par l'adoption de la Norme comptable internationale du secteur public (IPSAS).

Concernant les comptes des projets de l'OIBT, de nouvelles annonces de contributions volontaires d'un montant de 5,4 millions \$EU ont été portées à l'exercice 2016, tandis que le total des dépenses pour les coûts des projets durant cette période s'élevait à 6,3 millions \$EU, correspondant en majorité à des projets financés préalablement à l'exercice 2016. Les recettes des quotes-parts de contributions au Compte administratif s'élevaient à un total de 7,4 millions \$EU, dont une somme de 0,8 million \$EU qui, n'ayant pas été perçue en numéraire durant l'exercice 2016, a en conséquence été inscrite au titre des quotes-parts de contributions à recevoir (arriérés).

Conformément au Règlement financier révisé et procédures afférentes, l'OIBT a adopté les normes IPSAS pour préparer

ses états financiers. En conséquence, comparé aux années précédentes, ont été apportées aux rapports les modifications suivantes (entre autres):

1. Le reclassement des rubriques du passif et de l'actif net a été opéré en accord avec leurs obligations. Une somme totale de 3,2 millions \$EU a été transférée du passif à l'actif net, et un montant de 16,9 millions \$EU de l'actif net au passif. Les fonds de projet émanant de donateurs qui ont été perçus à l'avance figurent désormais au titre du passif afin de refléter l'obligation de l'OIBT envers les donateurs.
2. Un montant de 4,8 millions \$EU de quotes-parts de contributions à recevoir (arriérés) a été radié sur la base de leur classement chronologique. On notera qu'il s'agit seulement d'un traitement comptable servant à réévaluer la valeur des créances comme étant un élément de l'actif et qu'il n'exonère en aucune manière les membres de leur obligation légale d'acquitter leurs arriérés.
3. Les prestations dues aux employés, tels que congés annuels, congé dans les foyers et indemnités de rapatriement, que l'OIBT est tenu de fournir à son personnel, sont désormais traitées comme étant un élément du passif. La provision correspondante pour l'exercice 2016 était de 0,8 million \$EU.
4. Un tableau comparatif du budget a été ajouté aux états financiers afin de permettre une comparaison du budget administratif avec les montants réels, assorti d'explications détaillées dans les notes correspondantes du tableau.

En novembre 2016, le Conseil a adopté la Décision 6(LII) afin de résorber le déficit financier de l'OIBT, dont le montant était alors de 18 millions \$EU, qui avait découlé de la défaillance de placements effectués par l'ancienne direction. Cette Décision a autorisé la radiation de 5,3 millions \$EU d'obligations liées aux projets et le reclassement de 12,7 millions \$EU de fonds issus de diverses sources, deux mesures qui, combinées, ont permis à l'OIBT de combler l'écart généré par les pertes. En conséquence, les états financiers ne présentent plus aucun élément d'actif net négatif et l'OIBT est en mesure d'honorer pleinement ses obligations financières.

Il est préconisé que l'OIBT continue de mettre en œuvre et de renforcer son contrôle interne ainsi que ses mesures de reddition de comptes en évaluant et en améliorant de manière proactive ses systèmes, et en adoptant les meilleures pratiques en vigueur dans d'autres organisations de nature similaire. Parallèlement, l'importance du rôle d'organe directeur que joue le Conseil devrait être mis en exergue à travers une présentation par l'OIBT de rapports réguliers et une supervision adéquate de la part des membres du Conseil.

2 États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, audités par l'auditeur indépendant

Bilan au 31 décembre

(en dollars des États-Unis)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015 (retraité)
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 661 535	20 018 577
Placements	-	-
Quotes-parts de contributions et contributions volontaires à recevoir	1 936 461	1 412 681
Autres comptes débiteurs	66 741	205 594
Virements anticipés – Projets	614 170	2 202 483
Virements anticipés – Autres	176 226	170 220
Total des actifs courants	22 455 134	24 009 555
Total des actifs	22 455 134	24 009 555
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs – États membres	41 038	122 423
Comptes créditeurs – Autres	381 563	579 849
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	7 884 439	10 466 258
Perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	522 392	2 501 023
Perception anticipée de quotes-parts de contributions	500 040	46 705
Total des passifs courants	9 329 472	13 716 258
Passifs non courants		
Comptes créditeurs - Autres	813 420	847 837
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	4 461 310	7 894 400
Total des passifs non courants	5 274 730	8 742 237
Total des passifs	14 604 203	22 458 495
Valeur nette entre total actifs et total passifs	7 850 931	1 551 060
Actifs nets		
Excédent accumulé – affecté	5 720 974	13 476 609
Excédent accumulé – non affecté	279 957	(13 425 549)
Réserves	1 850 000	1 500 000
Total des actifs nets	7 850 931	1 551 060

Compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre
(en dollars des États-Unis)

	2016
Recettes	
Compte administratif	
Quotes-parts de contributions	7 445 429
Autres contributions volontaires	1 492 454
Produits financiers	15 470
Autres revenus	1 637
Compte des projets	
Contributions volontaires des États membres	5 223 502
Autres contributions volontaires	5 331 013
Revenus de l'appui aux programmes	524 727
Produits financiers	7 711
Total des recettes	20 041 944
Dépenses	
Compte administratif	
Prestations dues au personnel	4 298 697
Autres dépenses de fonctionnement	3 114 974
Compte des projets	
Dépenses de projets	6 328 401
Total des dépenses	13 742 073
Excédent/(déficit) pour l'exercice	6 299 871

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre

(en dollars des États-Unis)

	2016
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement	
Excédent pour l'exercice	6 299 871
<i>Opérations sans incidence sur la trésorerie</i>	
Augmentation des provisions pour créances douteuses	268 961
Variations des actifs	
(Augmentation) des quotes-parts de contributions à recevoir	(385 775)
(Augmentation) des contributions volontaires à recevoir	(406 966)
Diminution des autres comptes débiteurs	138 853
Diminution des virements anticipés – Projets	1 588 313
(Augmentation) des virements anticipés – Autres	(6 006)
Variations des passifs	
(Diminution) des comptes créditeurs – États membres	(81 385)
(Diminution) des comptes créditeurs – Autres	(232 703)
(Diminution) de la perception anticipée de contributions volontaires – allouée	(6 014 909)
(Diminution) de la perception anticipée de contributions volontaires – non allouée	(1 978 631)
Augmentation de la perception anticipée de quotes-parts de contributions	453 335
Flux de trésorerie nets provenant du fonctionnement	(357 042)
Valeur nette (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie	(357 042)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice	20 018 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	19 661 535

Note sur les états financiers résumés

Note 1

Mode de présentation

1. Les états financiers résumés sont préparés conformément à des critères élaborés par la direction de l'OIBT. En application de ces critères, la direction divulgue le bilan, le compte de résultat et l'état des flux de trésorerie sans référence aux notes ou à la synthèse des informations. Ces états financiers résumés sont tirés des états financiers de l'OIBT audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, qui seront mis en ligne sur le site web de l'OIBT après leur approbation par le Conseil, et qu'il convient de lire concomitamment.



Tel: +81-3-3295-1040
Fax: +81-3-3295-1993
www.bdo-toyo.or.jp

BDO Toyo & Co.
Kandamitoshirocho7,
Chiyoda-ku, Tokyo
101-0053 Japan

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés (Traduction)

À l'attention du Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, sont tirés des états financiers audités de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).

À notre avis, les états financiers résumés annexes sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités, conformément aux critères décrits à la note 1.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par la Norme comptable internationale du secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers. Ni les états financiers résumés ni les états financiers audités ne reflètent les incidences d'événements survenus postérieurement à la date de notre rapport sur les états financiers audités.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 29 juin 2017.

Responsabilité de la direction concernant les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits à la note 1.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme internationale d'audit (ISA) (révisée) 810 «Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés».

BDO Toyo & Co.
Kandamitoshirocho 7, Chiyoda-ku, Tokyo
101-0053 Japon

Le 13 juillet 2017

Le texte qui précède est une traduction du rapport originel rédigé en anglais, sur lequel figure également la signature de la firme d'audit.

BDO Toyo & Co., a Japanese Audit Corporation, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO member firms.

11 États membres et votes

États membres et votes (au 31 décembre 2016, dans le cadre de l'AIBT de 2006)

Madagascar a adhéré en 2016 à l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006, portant ainsi le nombre de membres de l'OIBT à soixante treize États, un record inédit.

Membres producteurs (35)	Nombre de votes	Membres consommateurs (38)	Nombre de votes
Afrique		Albanie	10
Bénin	21	Australie	16
Cameroun	22	Chine	265
Congo	22	États-Unis d'Amérique	73
Côte d'Ivoire	21	Japon	164
Gabon	22	Norvège	10
Ghana	21	Nouvelle-Zélande	11
Libéria	21	République de Corée	58
Madagascar	21	Suisse	11
Mali	21	Union européenne	[382]
Mozambique	22	Allemagne	19
République centrafricaine	21	Autriche	10
République démocratique du Congo	22	Belgique	15
Togo	21	Bulgarie	10
Asie-Pacifique		Chypre	10
Cambodge	18	Croatie	10
Fidji	14	Danemark	11
Inde	28	Espagne	15
Indonésie	94	Estonie	10
Malaisie	97	Finlande	10
Myanmar	54	France	33
Papouasie-Nouvelle-Guinée	39	Grèce	11
Philippines	16	Hongrie	10
Thaïlande	30	Irlande	13
Viet Nam	16	Italie	22
Amérique latine et Caraïbes		Lettonie	10
Brésil	130	Lituanie	10
Colombie	24	Luxembourg	10
Costa Rica	12	Malte	10
Équateur	18	Pays-Bas	30
Guatemala	12	Pologne	11
Guyana	16	Portugal	13
Honduras	12	République tchèque	11
Mexique	25	Roumanie	10
Panama	13	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	27
Pérou	28	Slovaquie	10
Suriname	15	Slovénie	10
Trinité-et-Tobago	11	Suède	11
Total	1 000	Total	1 000



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japon
Téléphone +81-45-223-1110 Télécopie +81-45-223-1111 Courriel itto@itto.int Site web www.itto.int